

L'Echo de Saint-Justin

JOURNAL MENSUEL

Vol. IV, No. 7.

Saint-Justin, 1er mai 1925.

Rédigé en Collaboration.

Choses et autres à Louiseville

Il y a déjà plusieurs années que notre vieille église est disparue. Pour le Canada, c'était une antiquité, puisqu'elle avait été construite en 1804. Le vénérable Mgr Boucher était né en 1804 lui aussi. L'un et l'autre étaient solides. Le curé mourut à 93 ans, et pour démontrer l'église il fallut du temps et beaucoup de travail. Aux jours de notre enfance nous aimions à voir le vieux curé et la vieille église. Les dimanches d'été, elle était belle au soleil avec ses deux clochers, ses portes rouges, et son saint Antoine qui partageait sa niche avec les petits oiseaux; elle étendait son ombre sur le vieux cimetière pieusement. Du grand dortoir des morts il montait des voix mystérieuses qui parlaient à nos âmes. Ah! l'heureux temps où les morts dormaient tout près de l'église paroissiale. Avant le dernier coup de la grand'messe on allait dire un bonjour et une petite prière sur la tombe des vieux parents partis pour le ciel. La famille paroissiale est plus au complet quand les morts sont là pour entendre prier, chanter les vivants; les vivants se souviennent mieux que bientôt leur tour viendra d'aller dormir au cimetière.

Elle était vraiment belle notre vieille église avec ses œuvres d'art, auxquelles on a fait une place d'honneur dans l'église neuve. Ils seraient heureux, ces artistes modestes, de voir avec quelle piété nous conservons leur ouvrage, de revoir les autels, le banc d'œuvre, la chaire faits de leurs mains.

Grâce à la générosité d'un paroissien, (1) la vieille chaire, style Louis XIV, nous est revenue récemment. Depuis 1829, elle a vu passer bien des apôtres. Autrefois, il n'y avait pas d'automobiles, ni de téléphones; tout marchait plus lentement que de nos jours, et l'on ne se hâtait pas de finir les églises. Notre vieille église, nous venons de le dire, était de 1804, et cependant elle ne vit sa chaire qu'en 1829, au mois d'octobre. Sur une planchette posée au fond de la vieille chaire se trouvaient les noms de trois ouvriers. La première inscription était en latin. Je la traduis: "Si vous désirez connaître mon nom, regardez plus bas, il est écrit: Etienne Dauphin âgé de vingt et un ans; 1829, quinze octobre. Priez pour moi." La deuxième était en français: "Marion qui a fait la menuiserie de cette chaire; 1829." La troisième inscription était aussi en français: "Louis Narbonne, sculpteur, âgé de 20 ans, l'an 1829." Etienne Dauphin avait-il étudié le latin? C'est possible... Il n'est pas moins possible que monsieur Lebourdais, le curé, ait dicté lui-même cette inscription latine au jeune Dauphin. Une chose qui n'est pas douteuse, c'est la grande valeur de la chaire que l'on vient d'installer dans la nouvelle église de Louiseville. Un connaisseur disait à M. le Curé Dusablon dernièrement: "Si vous me demandiez de vous faire une chaire comme celle-ci pour \$25,000, je vous prierais de me laisser le temps de réfléchir." M. le chanoine Dusablon, qui le premier a pensé à la réinstallation de notre vieille chaire, et M. F.-X. Lafleur, qui a rendu possi-

ble le projet de son Curé, ont droit tous deux à la reconnaissance publique. Nous parlions, il y a un instant, du banc d'œuvre de la vieille église. Espérons que bientôt lui aussi aura sa place dans le nouveau temple. Toutes ces antiquités, qui sont en même temps des œuvres d'art, et que les vieux paroissiens de la Rivière-du-Loup ont eu sous les yeux durant des années, aideront, à leur manière, à mieux prier le bon Dieu. Qui n'a admiré déjà le tombeau du maître autel, et ne s'est senti porté, en le voyant, à méditer sur le grand mystère de la résurrection?

Cet ange de la vieille chaire "Louis XIV" qui claironne au-dessus du prédicateur et qui, sur le bout du pied, les ailes étendues, s'apprête à prendre son vol, un jour il donna des émotions à un malheureux neurasthénique. Je tiens cette histoire de notre concitoyen M. Ernest Gagnon, l'artiste et l'écrivain que la Rivière-du-Loup compte avec orgueil au nombre de ses enfants. Xxxx, ce matin-là, dès le commencement de la grand'messe, avait été frappé par l'attitude de l'ange, et il se prit à craindre que l'équilibre dans lequel il se maintenait depuis longtemps ne fût enfin rompu. Complètement obsédé par cette idée que l'ange était dans une posture inquiétante, oubliant les saints mystères et le respect dû à la maison du bon Dieu, dans un moment où l'assemblée des fidèles était plongée dans le recueillement et la prière, le pauvre malade n'y tenant plus, s'écria avec angoisse: "Il va tomber!" Comme sortant d'un rêve, Xxxx revint à lui, éveillé par le cri qu'il venait de pousser, et se mit à pleurer.

On raconte que durant la construc-

tion de notre vieille église vers 1804, s'élevait exactement en même temps, à quelque distance de là, une maison qui est encore debout sur le côté sud de la rivière. L'église et la maison montaient ensemble, et les ouvriers en travaillant se criaient d'une place à l'autre. La maison qui aurait aujourd'hui au moins cent-vingt ans, est depuis longtemps la demeure de M. Ferdinand Caron. Il serait intéressant de connaître le nombre des maisons centenaires qu'il y a dans Louiseville et la Rivière-du-Loup. Qui nous fera cette recherche?

Le 27 octobre 1890, le Comte de Paris et le duc d'Orléans étaient en visite aux Trois-Rivières. A cette occasion, Mgr Boucher s'était rendu aux Trois-Rivières. Ceux qui ont connu le vieux Curé de la Rivière-du-Loup se souviennent qu'il avait, avec un caractère un peu vif, quelque chose des grandes manières du grand siècle. A cause de cela peut-être, on donna le vénérable curé comme compagnon de voiture au jeune duc d'Orléans. Et l'on rapporte que le duc disait ensuite, en parlant de son compagnon de voiture: "Je me croyais en présence d'un prélat de la cour de Louis XIV."

Une histoire très intéressante serait celle du rôle joué autrefois dans notre région par les gens de langue anglaise, notamment à Louiseville ou la Rivière-du-Loup, à Maskinongé, à Sainte-Ursule, à Yamachiche. A Yamachiche, Hymen Lyons était un marchand important, au commencement du XIXe siècle, si l'on en juge par des factures trouvées dans des vieux pa-

res. Ce n'était pas chose facile alors de décrocher le titre de bachelier es lettres. Dame fut bachelier en rhétorique, et dans un concours d'élocution, à l'occasion de la distribution des prix, il sortit avec la palme. Devenu médecin, il eut bientôt une réputation qui attira l'attention dans toute notre région. Il épousa, en 1870, mademoiselle Stéphanie Pichette, et, en 1885, mademoiselle Kate Lowry. Dame passa quelques années dans l'ouest canadien: au Manitoba, puis à New-Westminster, Colombie anglaise, où il mourut en juillet 1913.

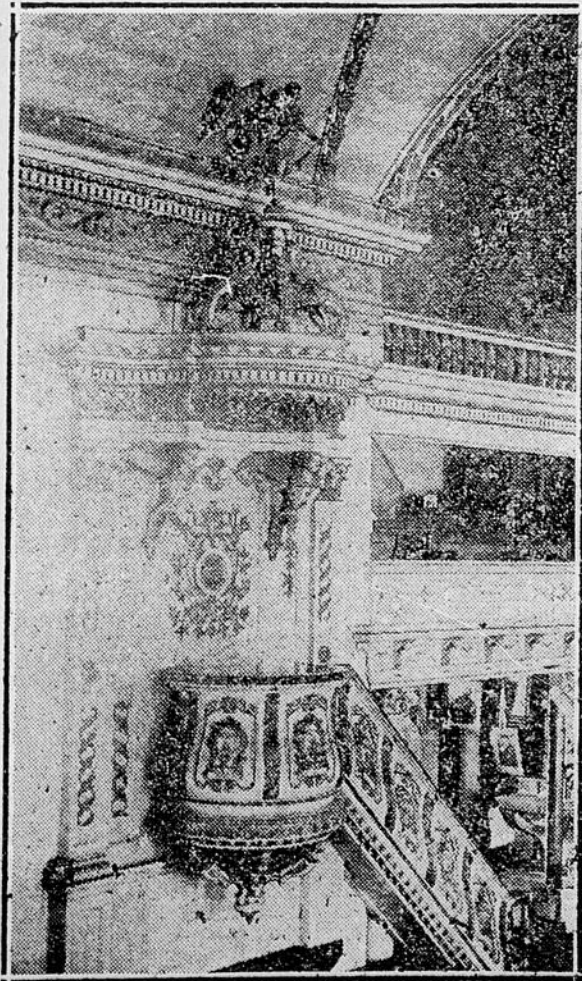
Les gens de Louiseville et des environs, qui ont 70 ans et plus, se souviennent bien de celui qu'on nomme encore le "vieux docteur Dame". (2) Ce dernier était protestant, mais pas fanatique le moins du monde. Il soignait même dans le voisinage de la Rivière-du-Loup.

Charles Caminounne était-il d'origine anglaise? Je n'en sais rien. Si je parle de lui ce n'est pas précisément pour évoquer le souvenir d'un grand personnage. Son nom me revient en mémoire avec celui d'une ancienne paroissienne de la Rivière-du-Loup, décédée depuis longtemps, et qui se plaisait à parler des choses et des gens de son jeune temps; sans instruction, elle récitait même des pièces de vers de Piron, après avoir parlé longuement des exploits de Charles Caminounne. Caminounne était un grand mangeur, une espèce de Gargantua, dont l'estomac assurément valait beaucoup mieux que le cerveau. Pour calmer son appétit, il fallait plusieurs livres de viande, plusieurs mesures de patates, sans compter le lait et le reste. Un matin, durant le temps des foins, il avait jeûné suivant son habitude et allait partir pour le champ, lorsque la matresse de la maison, avec une sollicitude toute maternelle, offrit à Caminounne un goûter pour la matinée, c'est-à-dire une douzaine de bonnes crêpes canadiennes. Celui-ci touché de cette attention, après un moment d'hésitation, répondit en acceptant le paquet: "Madame D.xxx, si vous n'en faites pas de différence, je vais manger les crêpes avant de partir, pour n'être pas obligé de traîner un paquet". Il mangea les douze crêpes, et comme il se sentait altéré, il demanda la permission de boire un pot de lait qui se trouvait sur la table, afin, disait-il, de "se rincer."

J'ai dit que Charles Caminounne avait l'estomac plus solide que le cerveau. Ses exploits de table le prouvent bien. Mais il n'était pas méchant, et ne manquait pas d'une certaine piété. Celui qui voit au fond des cœurs, avait sans doute pour agréable cette manière d'oraison que Charles récitait le matin et le soir: "Un oiseau à la tête de mon lit, quart de lard, fais-le cuir, ballot, amen." Dans ce cerveau malade on croit voir monter des vapeurs de cuisine. Cela rappelle la réflexion d'un pauvre sauvage qui disait au missionnaire: "La plus belle prière que tu nous a enseignée est celle-ci: Donnez-nous aujourd'hui notre pain de tous les jours." Combien de chrétiens qui ne sont ni des sauvages, ni des idiots, font passer la bonne chère et les plaisirs du monde avant les fins dernières!

(A suivre sur la dernière page)

(2) On appelait Augustus "le jeune Dame".



La vieille chaire de Louiseville. (M. M. Côté, photo.)

(1) M. F.-X. Lafleur.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

W.-H. GAGNÉ,

Editeur-Propriétaire,

SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 50 cents par année pour le Canada et 60 cents pour les Etats-Unis, payable d'avance. Les abonnements datent du 1er mai ou du 1er novembre de chaque année. — Toute année commencée est due en entier.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

UNE "SEMAINE SOCIALE" AUX TROIS-RIVIERES

Au commencement d'août, il nous sera donné, cet été, d'assister à une "semaine sociale" qui sera tenue aux Trois-Rivières. D'autres "semaines sociales" ont eu lieu déjà à Québec, à Montréal, à Sherbrooke.

Dans ces sortes de réunions on s'occupe des intérêts de la société en général, on lui rappelle ses devoirs, on s'efforce de trouver des remèdes aux maux dont elle souffre. Durant la "semaine sociale" des Trois-Rivières, il sera surtout question de la Justice sous ses différents aspects. On peut pécher contre cette vertu de tant de manières! Des orateurs distingués viendront nous montrer les merveilles opérées par la Justice dans le monde, et les maux qui s'abattent sur les sociétés quand cette vertu n'a pas la place qui lui appartient.

"UNE CHICANE DE LITTÉRA- TEURS CANADIENS"

Tel est le titre d'un article publié dans le "Semeur" par M. Ernest Mercier, à la page 193 et suivantes du numéro de mars 1925. Ce travail fait, sans aucun doute avec les meilleures intentions du monde, ne restera probablement pas sans une mise au point. Un examen plus complet des documents eût probablement modifié la manière de voir de M. Mercier, nous écrit, en substance, un écrivain distingué. En attendant, disons que cette "chicane de littérateurs canadiens" eut lieu à Québec vers 1862, au sujet des "Soirées canadiennes" dont les éditeurs étaient MM. Brousseau frères. Le comité de rédaction se composait de MM. Taché, Gérin-Lajoie, Casgrain et LaRue. Au nombre des rédacteurs se trouvait aussi MM. Ferland, Légaré, Fréchette, Crémazie et Fiset.

FETE DE MGR LE SUPERIEUR DU SEMINAIRE DES TROIS-RIVIERES

Lundi, le 27 avril, dans la soirée, le Séminaire des Trois-Rivières était en liesse; il fêtait son supérieur Mgr Louis Chartier, P. A. Tout le clergé du diocèse des Trois-Rivières, y compris S. G. Mgr Cloutier, un grand nombre de prêtres et de religieux des diocèses voisins, beaucoup d'anciens élèves étaient présents. Les élèves jouèrent l'Avare de Molière. Il y eut aussi du chant par la chorale du Séminaire à laquelle le docteur Georges Godin avait bien voulu prêter son précieux concours. La fanfare du Séminaire aussi fit entendre les plus beaux morceaux de son répertoire.

FEU JOSEPH-ARTHUR LESAGE

Au moment où commençait la fête du Séminaire, le 27 avril au soir, vers huit heures, expirait, à l'hôpital Saint-Joseph, après une courte maladie, Joseph-Arthur Lesage, élève de Belles-

Lettres.

Le défunt avait 18 ans. La veille de sa mort, entouré de sa famille, il avait reçu l'Extrême-Onction et le saint Viatique avec le calme que donne à l'âme la parfaite résignation à la volonté de Dieu.

Joseph-Arthur Lesage était un excellent jeune homme. Intelligent, pieux, paisible, il aimait la vie du séminaire. Un peu souffrant, il y a quelque temps, après un court repos au milieu de sa famille, il s'était hâté de revenir prendre son poste.

Joseph-Arthur Lesage était le fils de M. Arthur Lesage, de Saint-Léon, et le neveu de M. l'abbé Philippe Lesage.

Nos profondes sympathies à la famille en deuil.

FEU M. ADELARD GAGNON

Le 23 avril dernier, quelques heures après avoir reçu le saint Viatique, M. Adélard Gagnon rendait son âme à Dieu, après une maladie soufferte avec résignation et patience. Sa mort fut celle d'un chrétien; il l'a vu venir en souriant, le cœur plein de confiance, car il est doux de mourir lorsqu'on a bien vécu. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, neuf enfants et deux frères. Les funérailles eurent lieu le 25, au milieu de nombreux parents et amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Lelaidier, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Bonin, curé de St-Barthélemi et Rivard, vicaire à Maskinongé; Les porteurs étaient: MM. Omer Rinfret, Wilfrid Doucet, Charles-Edouard Déziel et Norbert Lebeau, ses gendres; M. Edmond Ladouceur conduisait le corbillard; La quête fut faite par ses deux frères, MM. Pierre et Louis Gagnon.

A la famille éprouvée, nos sincères condoléances.

EN EUROPE

M. F.-Denis Baril, fils de M. Pierre Baril, partira le 5 mai avec le 22e Pèlerinage National Canadien à Rome, organisé par les Voyages Hone, dont il est le directeur. Au cours de son voyage, M. Baril visitera les principales villes de France, d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, de Belgique et d'Angleterre.

Belle Démonstration en l'honneur de M. l'avocat Félix Desrochers

Ces jours derniers un groupe d'amis de M. l'avocat Félix Desrochers se réunissaient à la résidence de M. Wilfrid Duchesnay, de la rue Delorimier, afin de lui causer une surprise à l'occasion de son 39e anniversaire de naissance. M. Jean Laporte présenta au nom des invités un riche cadeau à M. Desrochers. Ce dernier tout ému et avec des paroles venant du cœur remercia ses amis pour cette belle marque d'estime et les assura qu'il gardera de cette manifestation un souvenir durable. Il remercia aussi M. Duchesnay qui avait bien voulu recevoir ses amis à cette occasion.

L'Honorable Rodolphe Monty, prononça une allocution qui fut très goûtée. Il déclara publiquement qu'il tenait M. Desrochers en grande estime et que cette démonstration était une preuve tangible qu'il ne comptait que des amis — le fait qu'il venait d'être élu vice-président du Club Cartier-Macdonald était aussi une preuve évidente qu'il était tenu en haute estime dans les cercles conservateurs.

M. Adolphe L'Archevêque, M. P. P., député de Mercier, prit aussi la parole et rendit publiquement à M. Desrochers un tribut d'hommages et déclara que si M. Desrochers l'avait voulu, il serait lui-même député de Mercier.

Assistaient à cette fête: L'Hon. Rod. Monty, MM. A. L'Archevêque, M. P. P., député de Mercier, M. Félix Desrochers, Jean Laporte, président de

"l'Action Conservatrice", Roger Maillet, directeur du "Matin", Wilfrid Duchesnay, Donat Houde, Bruno Côté, W.-L. Gagné, Emile Duchesnay, Louis Beauchesne, Gédéon Martel, Léon Gauthier, Edgar Richard, Henri Richard, etc.

Tous se retirèrent remportant un bon souvenir de cette réunion.

FETES DU MOIS

S. Philippe et S. Jacques, Apôtres. (1er mai)

Invention de la Sainte Croix, messe basse. (3 mai)

Solennité de S. Joseph, Patron de l'Eglise universelle, messe chantée. (3 mai)

Les Rogations — Procession pour les biens de la terre. (18, 19 et 20 mai)

Pentecôte. (31 mai)

LOUISEVILLE

A l'occasion de l'inauguration de notre vieille chaire, le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Jos. G. Gélinas, préfet des études au Séminaire des Trois-Rivières.

La Shawinigan Water & Power Co., a donné dernièrement dans le sous-basement de l'église, une belle conférence, accompagnée de projections lumineuses, montrant les principaux pouvoirs d'eau en opération dans la Province.

Ces jours derniers avait lieu dans la salle du collège, une séance récréative, donnée par des amateurs de Louiseville, au profit de notre église. Le titre était "Le Train de Plaisir" et M. le chanoine Dusablon a remercié les acteurs du succès obtenu.

Le magistrat F.-X. Lacoursière, des Trois-Rivières, est venu siéger ici.

La cause de S. Hogue contre Georges Therrien a été renvoyée au prochain terme, ainsi que celle de Charles Fortin, chef de police de Louiseville contre Thomas Caron, des Trois-Rivières.

Par son procureur Me Emile Ferron, Mme A. Lamphron, de St-Paulin, a demandé que M. E. Guimond et autres fussent tenus de lui payer une pension alimentaire et le tribunal lui a accordé cette pension.

La cause d'Euclide Pichette, de St-Léon, demandeur, contre Honoré Alard, de St-Paulin, a été entendue. Plusieurs témoins ont été entendus, les procureurs ont fait leur plaidoyer, après quoi le président du tribunal a pris la cause en délibéré.

Mme Alphonse Loranger, organisateur de cette paroisse durant 23 ans a démissionné pour cause de santé; Mme Donat Ringuette, lui succède.

M. Edouard Béland, propriétaire de l'Empire Shirt Co., a acheté des curateurs de la Grand-Mère Shirt Co.

M. et Mme Angelbert Dionne, de Montréal, sont venus chez Mme L. Pepin; M. Arthur Turgeon, de Montréal, chez son père, M. J.-E. Turgeon; M. et Mme A. Doucette, M. et Mme Jos Beilemare, de Montréal, chez M. Charles Saint-Jean.

M. le chanoine Dusablon, curé de Louiseville, est en voyage aux Etats-Unis.

Les funérailles de M. Edouard Gravel, décédé à l'âge de 50 ans, ont eu lieu jeudi, le 30 avril. Outre son épouse, il laisse pour déplorer sa perte quatre filles et six garçons. Nos sympathies à la famille.

PLAISIR DE PRINTEMPS

Dimanche, le 12 avril, eut lieu chez M. Joseph Dionne, une joyeuse partie de sucre. Les invités étaient nombreux et c'était plaisir de voir avec quel entrain on léchait les palettes si délicieusement recouvertes, puis l'on mangea avec non moins de joie le pain et les œufs dans le sucre et enfin la succulente tire sur la neige. L'on fit aussi musique et chant où MM. Trudel et Lafrenière furent particulièrement ap-

plaudis et fréquemment rappelés, enfin après un peu de sauterie et profitant des derniers rayons du soleil, M. Trudel prit plusieurs photographies-souvenir. Le soir plusieurs des invités restèrent à souper et de chaudes parties de whist furent engagées durant toute la veillée. L'on se sépara à une heure assez avancée de la nuit emportant le meilleur souvenir du bon accueil reçu chez M. Dionne et du plaisir qu'on y avait goûté, chacun caressant le projet de revenir une prochaine année. Etaient présents: Melle Ezelle et Sophie Dionne, Mme Orphir Pichette, MM. et Mmes Joseph Dionne, Edouard Bernier, Adélard Francoeur, Melle Berthe-Alice Bernier, Claire Pichette, Antoinette et G. Bernier, Berthe Pichette, Emma Despins, Antonia et Yvette Pichette, Marie Bernier, Simonne et Marie-Marthe Bernier, MM. Edouard Trudel, Léo Bergeron, Lafrenière, Antoni Pichette, Bernardin Trudale, Ephrem Despins, René Paul, Léo et Jean-Maurice Francoeur, Paul-Emile, Léo et Benoit Bernier, Jacques-Emile, André et Marcel Dionne, Edgar Bernier.

Une invitée.

ST-GABRIEL DE BRANDON

Notre municipalité se trouve cette année dans une situation extraordinaire en ce qui regarde l'élection de la mairie. Les faits sont les suivants: le 19 janvier dernier, était la date régulière pour les élections municipales dans notre ville et les candidats à la mairie étaient MM. Geo. Gouin, maire sortant de charge et le Dr A. Laurendeau; ce dernier fut élu par 4 voix de majorité. Toutefois, M. Laurendeau jugea à propos de se désister des honneurs que venaient de lui confier ses électeurs. Cette décision de sa part nécessite alors la tenue d'une autre élection qui aura lieu à une date déterminée par la Cour, et l'intérêt que porte à cette élection les intérêts est d'autant plus vif qu'il y a une question bien en jeu, celle de la vente de notre système électrique à la "Electric Service Corporation" de Shawinigan. Comme toujours les uns favorisent la vente tandis que les autres s'y opposent. Quel qu'il en soit, après que le Dr Laurendeau se fut retiré, les partisans de ce dernier décidèrent d'offrir la candidature à un de nos jeunes mais actifs citoyens bien en vue, M. Albert Brault, manufacturier. La candidature lui fut d'abord offerte par M. René McGuire, organisateur du parti Libéral, suivi du Dr Laurendeau et d'un groupe d'autres citoyens les plus en vue. Une délégation importante, d'une soixantaine de personnes, se rendirent à la demeure de M. Brault, dimanche soir, le supplia d'accepter la candidature, et en l'épithète des instances pressantes que firent auprès de lui ce groupe d'amis, M. Brault s'est vu dans l'impossibilité d'accepter, étant donné qu'il partage les mêmes idées au sujet de la lumière électrique que M. Gouin, notre ancien maire.

M. et Mme Pierre Nadeau, qui s'est acheté une propriété à Montréal, est parti avec sa famille pour aller y demeurer.

M. Alphonse Mainville a vendu sa propriété de Joliette ainsi que sa ferme de St-Cléophas.

CHUTES STE-URSULE

M. et Mme Joseph Doyle et Melle Freeda McKinley, de St-Gabriel de Brandon ont passé les vacances de Pâques chez leur fille Mme Simon Turner.

Melle Gertrude Turner ainsi que M. Eddie Turner et M. Georges LeBer, de passage à St-Gabriel de Brandon, chez M. Joseph Doyle.

CHUTES SHAWINIGAN

M. et Mme Anselme Lajoie ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée: Marie-Simonne-Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Bournival, oncle et tante de l'enfant.

ST-CHARLES MANDEVILLE

Mariages. — M. Edmond Prescott, à Melle Eva Dulac et M. Joachim Savoie, à Melle M. Savoie.

Visiteurs. — Deux Révérendes Srs Franciscaines, Missionnaires de Marie sont passées par les maisons pour solliciter des abonnements à leur "Revue Franciscaine". Elles se sont montrées très satisfaites de la générosité des paroissiens.

MM. Joseph et William Savoie, de Woonsocket, chez M. Léandre Savoie.

Mme Siméon Bergeron, de Providence, chez M. Adélaïde Laprade.

M. Philippe Chevalier, de St-Léon, chez M. Albert Lesage, marchand.

M. Thomas Barrette, de Woonsocket, chez M. Alfred Bergeron.

M. Louis St-Jean, de Woonsocket, en visite chez sa mère.

M. Albert et Melle M.-Ange Trottier, de St-Tite, chez M. Osmon Bergeron.

M. l'inspecteur J. Poitras, a fait la visite des écoles, la semaine dernière.

Mme Albert Lesage, est de retour d'une promenade à Montréal.

Partie de Cartes. — La partie de cartes organisée par des dames charitables, sous le patronage de M. le Curé, a été un succès complet. Nous félicitons les organisatrices: Mme Arthur Paquin, présidente et Mme Eugène Duval, assistante, auxquelles se sont jointes: Mme Ed. McGuire, Melle Aldéa Pontbriand et Melle les Institutrices. Toutes ont rivalisé de zèle pour le succès du "Joker". La salle était remplie d'étrangers et des gens de la paroisse. La soirée commença par une "pêche merveilleuse" et fut suivie de la partie de cartes. Près de cent cinquante prix furent distribués aux vainqueurs. Le prix d'assistance pour les hommes fut gagné par M. Gaudias Provost et pour les dames, par Melle Noëlla Sylvestre; Premier prix pour les dix parties, pour hommes, gagné par M. Fortunat Paquin, pour les dames, par Melle Eva Provost. De dix parties jusqu'à cinq parties, tous ont eu des prix. Prix de consolation, pour homme, Omer Paquin; pour dames, Melle M. Roy.

M. le Curé a bien voulu donner la liste des donateurs de ces nombreux et riches cadeaux: M. le chanoine Pausé, curé de St-Gabriel de Brandon, M. l'abbé J.-H. Béland, curé de St-Didace, M. l'abbé J.-C. Veillet, curé de la paroisse, MM. Edmond Bergeron, Florian Bergeron, Alphonse Martin, Albert Brault, Georges Gouin de St-Gabriel, Emile Desjardins, Onésime St-Jean, Osmon Bergeron, Chs Paquin fils, Adélaïde Provost, Joseph Boucher, Joachim Savoie, Eustache Robert, Téléphore Prescott, Godfroid Robert, Pierre Barrette, Adolphe Prescott, Alfred Tessier, Alcide Michaud de St-Gabriel; Cyprien Therrien, Joseph Rainville, Alexis Guay, de Joliette; Ernest Barrette, Dr Girard, de St-Gabriel; Joseph Lanoie, Salem David, de St-Gabriel; Mme Arthur Paquin, Melle Aldéa Pontbriand, Mme Eugène Duval, Melle Cora St-Arnault, Mme notaire Elie, Mme notaire Gadoury, M. Adolphe Beuparlant, de St-Gabriel; Melle Bertha Paquin, Melle H. Bruneau, J. Boisclair, Roméo Laferrière, Nick Yanakis, J.-E. Biron, Arthur Gingras, Antonio Granger, Dr Lionel Brissette, de St-Gabriel; Arthur Charland, Gaucher, de Joliette; Albert Lesage, Delphis Pontbriand, Benoît Bolduc, de St-Gabriel; Lazare Steinberg, Boulard & Frère, Amédée Bousquet, de Joliette; Amédée Sylvestre, Octavien Bergeron, Mme Pierre Martin, M. Séraphim Baril, Lucien Desmarais, Mme Dr J.-A. Laurendeau, Melle Lydia Lambert, Charles Pelletier, Melle Antonia Gingras, Eugène Desalliers, Melle Marguerite Bourdeau, M. Victor Paquin, Mme Eugène Bussièrès, M. Louis Jacques et autres.

Quelques articles furent vendues à l'enchère et rapportèrent une jolie somme; Des gâteaux furent servis à tou-



La Forêt

Les forêts de la Province de Québec forment l'une de ses plus grandes richesses. Elles fournissent la charpente de nos maisons, le bois avec lequel on fabrique la pulpe et le papier, et le combustible qui chauffe nos demeures. Le charbon de bois et le sucre d'érable sont d'autres produits de la forêt.

A l'égard de l'électricité, les arbres de la forêt empêchent que la neige fonde trop vite, et aussi ils empêchent l'évaporation des gouttes de pluie. Ainsi les arbres permettent à une plus grande quantité d'eau de se rendre aux ruisseaux et aux rivières.

Cette annonce est la seconde de notre série aux écoliers. Dans l'avis de la semaine dernière on vous a parlé des prix qui seront donnés. Au cas où quelques élèves n'en auraient pas pris connaissance, nous répétons cette offre. Pour les meilleures compositions sur notre série d'annonces des prix au montant de trois cent cinquante dollars (350.00) seront décernés.

PRIX —

Premier:—\$100.00 pour la meilleure composition en français et \$100.00 pour la meilleure en anglais.

Deuxième:—\$50.00 pour la composition jugée seconde en mérite, en français et en anglais.

Troisième:—\$25.00 pour la composition jugée troisième en mérite, en anglais et en français.

Tous les élèves de moins de dix-huit ans dans le district desservi par la Compagnie Shawinigan, peuvent concourir pour ces prix. Chaque écolier devrait découper cette annonce et chacune qui suivra, afin d'être en état de concourir pour les prix quand la série sera terminée.

Shawinigan

Fournit un Service Supérieur

Séries d'école—No. 2

tes les tables. En somme la soirée fut des plus agréables. Cordial merci à M. le Curé, aux dévouées organisatrices et aux généreux donateurs. Félicitations aux heureux gagnants.

Un témoin

ST-DIDACE

Baptême. — Le 12 avril, Marie-Rose-Jeanne-d'Arc, enfant de Edouard Lambert et d'Astherie Germain. Parrain et marraine, Ernest Lambert, cousin de l'enfant et Cécile Lambert, sœur de l'enfant.

J.-O. RINFRET

COMMERCANT DE FOIN

TOUJOURS EN MAINS FOIN DE TOUTE QUALITÉ.

Demandez mes prix. (Dépt. A)

MASKINONGE, QUE.

ALPHONSE LESSARD,

FORGERON

Spécialité de soudure au gaz: Fer, Fonte, Acier, Granit, Etc.

Ouvrage Garanti — Prix modérés.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Ecole Commerciale de Saint-Justin

Tenue par O. Duchesnay, Ex-Professeur au "Montreal Business College"

Cours commercial complet en français et en anglais. La comptabilité d'après le système Budget est pratique et des plus modernes. Ouvrage de bureau et toutes les matières qu'un homme d'affaires doit connaître.

O. DUCHESNAY, Propriétaire.



Joseph Vertefeuille

BOUCHER

Et Commerçant de BŒUF, LARD, MOUTONS, VOLAILLES, Etc.

St-Justin, Qué.

BLANCS DE BILLETS et BLANCS DE REÇUS, en livrets de 50, en vente au prix de 15 centins le livret à l'Echo de Saint-Justin.

Parfum René

EN VENTE PARTOUT.

Prix 25 cts la Boutelle.

Pipes en Cèdre

Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakélite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants:

avec bouquins caoutchouc \$0.50
avec bouquins en bakélite \$1.25

PRIX SPECIAUX A LA DOUZAINÉ.

Magasin W.-H. GAGNE,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

Extraits des Registres de la Paroisse de Saint-Justin 1901

Il y eut dans la paroisse, en 1901, 62 baptêmes, 48 sépultures et 12 mariages.

BAPTEMES

Alary Jos-Albert — Bastien Jos-Adé-
lard-Adrien — Bastien Jos-André Lu-
cien — Bellemare Albert — Bergeron
Jos-Alphonse-Henri-Paul — Bernèche
Anonyme — Bernier M.-Rose-Eva —
Bernier M.-Laudia — Bernier Jos-Ho-
noré-Jules — Bussièrès M.-Laurentia —
Bussièrès Christiana — Charrette Jos-
Adrien — Chevalier M.-Aldéa — Cheva-
lier Angéline — Clément M.-Alexandri-
na-Johanna — Dauphinais Jos-Agapit-
Denis — Dauphinais Jos-Adé-
lard — Brainville M.-Anésie-Julienne — Dupuis
M.-Yvonne — Francœur Jos-Adolphe-Do-
nat — Frappier Jos-Hervé — Gagnon
M.-Rose-Flora — Gagnon Jos-Ovilas —
Gagnon Jos-Omer — Gagnon Jos-Ar-
thur — Ladouceur Jos-Chs-Edouard —
Ladouceur M.-Clarithe — Ladouceur
M.-Lucinda — Ladouceur M.-Margue-
rite-Cécile — Lafrenière Jos-Eugène —
Lafrenière M.-Louise-Reine-Blanche —
Lafrenière Jos-Denis-Donat — La-
joie Jos-Arthur — Lebeau Amandine-
Bella — Lefebvre M.-Blanche — Le-
febvre M.-Adéline — Lefebvre Ano-
nyme — Lefebvre Jos-Adé-
lard — Lemay M.-Laudia — Lemire Anonyme —
Lemire Jos-Onésime-Rosimond — Les-
sard M.-Yvonne — Michaud Jos-Chs-
Honoré — Morin M.-Mira — Paquin
M.-Florine — Paquin M.-Anna — Pa-
quin M.-Marguerite — Patenaude M.-
Flora — Philibert Ls-Lévi — Philib-
ert M.-Célestine — Philibert Jos-Isi-
dore-Montcalm — Plante Victorin —
Priscotte Jos-Napoléon-Roméo — Rin-
fret M.-Alice-Esmalda — Ringuette M.-
Olivine — Rossignol Jos-Victorien —
St-Cyr M.-Eliane — St-Cyr M.-Adrien-
ne — Trudel M.-Jeanne-Yvonne — Ver-
mette Jos-Armand-Antoine — Verte-
feuille Jos-Liguori — Villeneuve M.-
Rose.

SEPULTURES

Bernèche Anonyme — Bernier M.-
Rose-Eva — Bruneau Corinne — Bus-
sière M.-Laurentia — Charrette Ls-
Jos-Alphonse — Dauphinais Marie —
Ducet Cléophyre — Dubé Louis —
Duchesnay M.-Louise — Francœur Do-
nat — Gagnon Olivine — Gagnon M.-
Rose-Flora — Gagnon Jeanne — La-
douceur Narcisse — Ladouceur Clé-
mentine — Ladouceur Jos-Chs-Edou-
ard — Lafrenière Reine — Lafrenière
Jos-Eugène — Lambert Emile —
Lambert Calixte — Laurent M.-Flo-
rentine — Lebeau Amandina-Bella —
Lefebvre Edouard — Lefebvre Edou-
ard — Lefebvre M.-Blanche — Lefeb-
vre Anonyme — Lemire Edesse —
Lemire Cuthbert — Lemire Anonyme —
Lemire Amable — Michaud M.-An-
ne — Michaud Jos-Chs-Honoré — Mo-
rin Augustin — Morin Philias — Pa-
quin Jos-Olier — Paquin Omer — Pa-
rent Euclodia — Patenaude M.-Flora —
Philibert Ls-Lévi — Priscotte Noé —
Rossignol Jos. Victorien — Sévigny
François — St-Cyr M.-Lucia — St-Cyr M.-
Eliane — Thibodeau M.-Louise — Vil-
leneuve Henri — Villeneuve M.-Rose —
Villeneuve Joseph.

MARIAGES

Béland Alphonse et Flora Duhamel
— Carufel Ls-S de et Marie Bussièrè
— Charrette François et Julie Morin
— Gladu Joseph et M.-Jeanne Lefebvre
— Laurent Adé-
lard et M.-Cé-
dilie Phi-
libert — Lebeau Urgel et M.-Anna La-
course — Lefebvre Laurent et Oliva
Bernèche — Lefebvre Pierre et Ama-
nda Gougeon — Lefebvre Edouard et
Julie Lacombe — Pepin Jean et A-
mandine Lefebvre — Petit Urbain et
Marie Boivin — Vertefeuille Joseph et
Rosalie Carufel.

ST-DIDACE

Province de Québec,
Municipalité de St-Didace. —

A une session générale du conseil municipal de la paroisse de St-Didace, tenue à St-Didace, dans le comté de Maskinongé, le 2ème jour d'avril 1925, aux lieu et heure ordinaire du dit conseil, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et des règlements de ce conseil, à laquelle session sont présents: M. le Maire Alfred Brannconner et MM. les Conseillers Calixte Lefrançois, Napoléon Pellerin, Edouard Hamelin, Albert Trudel, formant quorum du dit conseil.

Après adoption des minutes, il est statué et résolu comme suit:

Il est proposé par le conseiller Edouard Hamelin, secondé par le conseiller Calixte Lefrançois que les membres de ce conseil ont appris avec un bien vif regret la mort de Madame Joseph Germain, épouse de M. Joseph Germain, ancien maire de cette paroisse, et offrent à M. Joseph Germain ainsi qu'aux autres membres de la famille leurs sympathies les plus cordiales dans le malheur qui les atteint.

Il est proposé par le conseiller Albert Trudel, secondé par le conseiller Napoléon Pellerin que copies des présentes soient envoyées à M. Joseph Germain, et aux journaux pour publication.

Adopté à l'unanimité. Alfred Brannconner, Maire; C.-A. Boisjoli, Sec.-Trésorier. St-Didace, le 3ème avril 1925. Vraie copie. C.-A. Boisjoli, Sec.-Trésorier.

LOUISEVILLE

Ces jours derniers ont pris part à une partie de sucre chez M. Ephrem Fréchette, de Saint-Léon, M. J.-W. Gagnon, maire de Louiseville, le notaire J.-A. Ferron, MM. Lucien Béland, Emile Ferron, Donat Damphousse, Joseph Saint-Antoine et Jos Lescadres, tous de Louiseville.

M. J.-L. Désaulniers, qui depuis l'année dernière était secrétaire-trésorier de Louiseville, a donné sa démission. Il a été remplacé par le notaire J.-A. Ferron, ancien secrétaire-trésorier. Il sera assisté de M. Gustave Caron pour la perception des taxes.

M. le chanoine L.-A.-L. Dusablon, fait installer la chaire qui se trouvait dans l'ancienne église. Les frais d'installation et de réparation coûteront au-delà de \$1,000.00, montant qui a été souscrit par un généreux paroissien, J. F.-X. Lafleur.

Le jour de Pâques, la chorale de la paroisse, sous la direction de M. Thompson, a rendu une messe harmonisée. Plusieurs jeunes filles violonistes ont prêté leur concours.

De passage le jour de Pâques: M. l'abbé Dionis Gélinas, des Trois-Rivières, chez son frère le dentiste Léopold Gélinas; Mme Pierre Beauchemin, d'Anos, chez son père, M. F.-X. Lafleur; M. et Mme Philippe Lafrenière, chez Mme veuve Alfred Vadeboncoeur; Mlle Cécile Lescadres et M. Ovide Lescadres, de Montréal, chez M. Joseph Lescadres; M. et Mme Donat Desrochers, de Montréal, chez M. Paul Desrochers, le Dr et Mme Angelbert Milot, de Berthierville, chez le Dr O.-R. Milot; le Dr et Mme Donat Bussièrès, ainsi que Mme veuve Jauron, de Montréal, chez M. J.-A. Bussièrè; M. et Mme Henri Saulniers, de Montréal, chez M. et Mme Donat Damphousse; MM. Emile, Théobald et Mendoza Chevalier, de Montréal, chez leurs parents, M. et Mme Napoléon Chevalier; M. Gaston Héroux, de Montréal, chez son père, M. F.-X. Héroux.

Mmes J.-E. Turgeon et J.-A. Vadeboncoeur ont passé le jour de Pâques à Nicolet.

M. Rodolphe Tourville, M. P. P. a été aussi de passage.

Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES

Factures, En-têtes de Lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Râfle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoir, Calendriers, Etc., Etc.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

L'Echo de Saint-Justin,
Saint Justin, P. Q.

La Vraie Place pour les Bonnes Fourrures

Nous possédons un assortiment complet de MANTEAUX en seal français de premier choix avec garnitures assorties ainsi que mouton de Perse et seal d'Hudson.

Nous faisons une spécialité de réparations à prix modérés.

Toutes nos marchandises sont garanties pour la qualité et défauts de confection.

La Compagnie de Fourrures RELIABLE,

501, St-Paul Ouest, Montréal.

(une porte à l'est de la rue McGill)

UNE BRISE PARFUMÉE DANS CHAQUE

GOUTTE DU PARFUM

"PARFAIT-BONHEUR"

DE J. JUTRAS.

OH !

que vous êtes heureuses gentilles Canadiennes d'avoir dans votre province une parfumerie canadienne-française qui produit des excellents parfums tels que :

"Faites-moi Rêver"

"Boule-de-Neige"

et

"Parfait-Bonheur"

dont la renommée s'étend dans tout le pays.

Retournez ce coupon

et vous recevrez gratuitement des buvards parfumés au "Parfait-Bonheur."

Nom

Adresse

Route rurale no.

Comté

Province

La Parfumerie J. Jutras,

1739 Ave. Papineau,

Montréal

LA SUFFISANCE PUNIT....

Toute fraîche et pimpante en sa toilette claire, Juliette X... chemine sur la route de Saint-Justin. Grande, blonde, élégante, elle marche lentement, à pas posés et précieux afin de ne pas salir, dans la poussière du chemin, ses jolis souliers blancs. Un grand chapeau de tulle fleuri de marguerites ombrage sa figure et préserve son teint délicat et très blanc de Québécoise, des ardeurs trop vives du soleil d'août. Les traits sont fins et réguliers. Mais les yeux bleus sont durs et hautains, et le coin de la lèvre se relève en une moue dédaigneuse et méprisante. C'est que Juliette X... est une jeune fille de la ville un peu trop infatuée d'elle-même et des belles manières. Et voilà pourquoi, au village, on ne l'aime guère. Mais les "habitants" pour Juliette sont des quantités méprisables, et elle fait bien "fi" de leur opinion. Cependant, elle devait bientôt changer d'idée.

Je disais qu'elle cheminait sur la route du village. En effet, elle était allée faire une promenade, pour "explorer les lieux", disait-elle. Or, ces lieux sont magnifiques, et très pittoresques. De chaque côté, le chemin dévale en éboulis, quelquefois presque précipices. Une végétation riche et variée égaye ces endroits abruptes. Par ci, par là, des bois tranchent de leurs teintes sombres sur l'azur du ciel. Enfin, à l'horizon, dans les replis des Laurentides qui s'échelonnent en amphithéâtre, des toits brillent sous le rayon du soleil.

L'atmosphère est lourde. Les cornues rament le sol: présage d'orage! Le soleil, si brillant tout à l'heure, s'obscurcit. Les toits, dépouillés de leurs rayons, ne sont plus que des taches à peine perceptibles. La montagne s'enveloppe d'un brouillard épais, et les nuages gris et lourds sont chassés par un vent du nord-est. Les bois frissonnant longuement. Les feuilles voltigent dans l'air: l'orage approche. Juliette hâte le pas et d'un œil inquiet considère ce brusque revirement de la nature. "Oh! si je pouvais arriver à temps!" se dit-elle. Mais elle a encore loin pour atteindre le village! Et elle marche...

Sur la route, derrière elle, on entend un ronflement de moteur. Une automobile arrive à toute vitesse. Elle n'a que le temps de se jeter de côté, et déjà l'auto stoppe près d'elle. Alors, avec surprise, elle reconnaît sa compagne de classe, Germaine, qui est accompagnée de son père. "Hé! là! s'écrie-t-elle, est-ce Juliette? Que fais-tu dans ce coin perdu, seule sur la route et par un temps pareil? Au moins monte avec nous! Nous descendons au village, toi aussi, sans doute? Mais Juliette, trop fière pour accepter cette invitation d'une compagne de classe, sinon de vacances, refuse: "Merci bien, tu es trop aimable. Mais je préfère m'en aller à pieds. En allongeant le pas, j'arriverai certainement avant la pluie!" "Montez donc, mademoiselle intervient à son tour le père de Germaine. Si l'auto est étroite pour cinq, il est large pour trois, et surtout on y est à l'abri!" — "Je vous remercie beaucoup, monsieur, mais il est inutile d'insister, je préfère m'en aller à pieds." — "A ton aise, ma chère!" Et de nouveau, l'auto disparaît dans un tourbillon de poussière.

Et Juliette reprend sa course tandis que le vent augmente toujours. Un nouveau bruit de moteur, un ébranlement du sol: cette fois ce sont des touristes. Le chauffeur, charitable, offre à la jeune fille de monter. L'automobile est déjà bondée de voyageurs. Cependant on lui ferait place volontiers. Mais Juliette n'aime pas la foule: "Je vous remercie, monsieur. La voiture est déjà remplie. D'ailleurs, en me hâtant, je serai vite arrivée.

"Sans s'attarder davantage, l'auto repart. "Moi, avec tout ce monde. Ah! la belle affaire! Et pour qui me prend-on?"

Cependant, la tempête approche toujours. Le vent s'élève. Le ciel de plus en plus sombre, s'abaisse. L'air frémit. Un éclair déchire les nues: L'orage éclate. Le tonnerre gronde et roule, se répercutant de montagne en vallon. De larges gouttes de pluie tombent, le ciel s'ouvre, c'est l'averse.

Juliette, toujours sur la route, coure maintenant, affolée. Les éclairs l'aveuglent. Le tonnerre remplit ses oreilles. Sa robe, son chapeau et ses souliers ne sont plus que des loques ruisselantes. Elle a peur. "Quand donc arriverai-je? Ah! pourquoi ai-je refusé les offres de tout à l'heure? Dans quel état me voilà! "Et elle coure toujours. Mais n'est-ce pas le galop d'un cheval qu'on entend là-bas. Oh! si ce pouvait être une voiture! L'attelage approche: Juliette distingue alors vaguement, à travers la pluie torrentielle, un méchant tombereau criant par toutes ses roues, tiré par une vieille rosse grise et surmonté d'un énorme parapluie rustique et ruisselant sur le dos du conducteur. Celui-ci, un paysan hâlé et barbu, offre à Juliette de monter: "Hé, mam'zelle, vous êtes toute mouillée. Montez donc! C'est pas une belle voiture, mais ça vaut encore mieux que de flaquer dans la boue, s'pas?" Alors, il se passe une chose inouïe: Juliette qui a dédaigné l'automobile, accepte le tombereau, et s'estime encore toute heureuse et toute aise de pouvoir s'improviser un siège avec une boîte vide. Et quel bonheur d'être à l'abri sous ce large parapluie!

Cependant, sa belle robe légère n'est plus qu'un chiffon ruisselant, ses jolis souliers sont tout noirs de boue, et sur ses cheveux décoiffés, le tulle pend en loque lamentables. Autour d'elle, un lac se forme peu à peu...

— "Iousque qu'on va vous mener, mam'zelle?"

Quelle dérision! Etre obligée de se rendre chez elle en cet équipage et en cet accoutrement ridicules? Ce qu'ils vont la railler à la maison! Aussi, pourquoi a-t-elle fait la fière, l'indépendante tout à l'heure? Et avec une grande confusion, elle se rappelle cette fable de La Fontaine où l'on parle d'un héron si fier, si dédaigneux, et qu'elle venait si bien de personifier!

Cependant, le tombereau avance toujours, criant par toutes ses roues; le parapluie rustique ruisselle de son mieux, le paysan fait claquer son fouet aux oreilles de la vieille jument grise... Et dans la tête de Juliette roulent les vers de La Fontaine:

"Ne soyons pas si difficiles

Les plus accommodants, ce sont les plus habiles.

On hasarde de perdre en voulant trop gagner

Gardez-vous de ne rien dédaigner."

MADEMOISELLE

Les murs sont en marbre chez elle; elle ne marche que sur des tapis de Turquie; elle couche probablement sur des roses effeuillées; sa robe de nuit est en (je ne sais plus le nom de cette rare étoffe) ses pantoufles sont en pur argent; jamais elle ne se coiffe seule; je crois bien, elle a six femmes de chambre à sa disposition; deux fois par jour elle baigne son divin corps dans un bain parfumé. Elle déjeune vers dix heures; toast, chocolat; elle a un soin de ne point oublier son verre de vin. Elle dîne vers huit heures et jamais chez elle, à moins que ce ne soit son jour de réception. Elle a toujours à sa disposition, au cas où elle aurait soif, une liqueur spécialement préparée pour elle; Jamais elle ne boira de l'eau, c'est trop fade pour sa mystérieuse bouche.

Economie Assurée par la Qualité même.

LE THÉ

"SALADA"

conserve toujours intacte sa fraîcheur et richesse d'aromatisation. Il produit conséquemment une infusion plus riche dans la théière.--Faites-en l'essai.

Dans le MANDEMENT collectif

Lu dans toutes les églises de la province de Québec

Son Eminence le Cardinal L.-N. Bégin et NN. SS. les Archevêques et Evêques

constituant

LE COMITÉ NATIONAL DE L'ANNEE SAINTE

reconnaissent publiquement

COMME LES SEULS ORGANISATEURS OFFICIELS DU

Pèlerinage National Canadien à Rome

Les Voyages Hone

la seule Agence Canadienne et Catholique reconnue par S.S. le Pape Pie XI, avec droit d'apposer les Armoiries Pontificales sur tous documents de ses bureaux.

Départ de Montréal, le 5 mai 1925, sur le Minnedosa, de la Cie du Canadien Pacifique, spécialement et exclusivement notifié pour les Pèlerins du Canada.

Pour brochure, prix et informations, s'adresser à

Voyages HONE Tours Inc.

successeur de

L'AGENCE DE VOYAGES JULES HONE

95 rue S.-Jacques

et

Hotel Windsor

MONTREAL

12 rue Du Fort,

QUEBEC

39 rue Adelaide Est,

TORONTO

Elle entre chez elle à l'heure matinale de trois à cinq heures du matin... et c'est ainsi que ses jours passent...

Vous n'ignorez pas, que pour ses étreintes, son père, un millionnaire, lui a donné une montre-bague de je ne sais combien de mille piastres; elle ne la porte que chez elle de crainte de la perdre où de se la faire voler. Elle passe probablement le chèque de cinq mille piastres, cadeau de sa mère chérie.

Avec tout cela, elle fait son indifférente, pour mieux montrer le peu d'esprit qu'elle a.

Avec quel parler recherché et quel charme enchanteur, elle vous dit ces choses croyant vous faire avaler le tout comme on avale une goutte d'eau.

Elle ne vient vous voir que par pitié, parce que vous êtes trop pauvres pour jeter l'argent par les fenêtres.

Mademoiselle est allée à l'Orpheum, profitons-en, entrons chez-elle et constatons un peu la vérité.

Elle demeure au troisième étage, dans un quartier juif de la ville. Tout y respire la pauvreté; les chaises s'y tiennent sur trois pattes, un morceau de bois fait l'office d'une patte qui manque à un sofa, une table qu'un soufflet renverserait, une armoire vitrée pas de vitres et pas de portes...

Tiens une porte, entrons dans sa chambre: lit pas fait, faisant l'office de porte-chapeau, g rde-robe, secrétai-

re et chiffonnier puisqu'on y voit en effet où trois gentils chapeaux, lingerie, lettres, peignes, poudres, fard, crèmes, et quel bibelot. Quoi un paquet de velours dans un coin... ah! c'est une robe, elle est tout de même élégante... Quel est ce paquet rose qui dort en dessous du lit? Mais c'est tout simplement sa robe de chambre que cette pauvre petite n'a pas eu le temps de mettre sur son lit comme le reste. Mais voyez donc cette tache verte près de son chiffonnier... tiens, tout près de cette patte... C'est un collier qu'elle a échappé et que le temps ne lui a pas permis de ramasser. Elle en a pris un autre tout bonnement.

Sauvons nous vite il se peut que la pièce ne soit pas intéressante et que mademoiselle nous prenne à fouiller dans son luxueux palais.

N'est-il pas déplaçant de rencontrer dans la société, certaines jeunes filles qui n'ont d'esprit que pour se vanter, faire du "bluff" (comme on dit vulgairement). A les entendre parler, vraiment nous avons honte d'être habillées si peu à la mode, de connaître si peu les usages du monde, d'être si peu riche en un mot.

Jeunes filles, soyons donc sages, soyons simples, soyons distinguées. Que ces arrogantes ne nous inquiètent pas. Filons notre chemin, et laissons les filer le leur.

ROLANDE.

Peut-on vivre sur sa terre?

ON NE PEUT PLUS VIVRE
SUR SA TERRE

Qu'y a-t-il de vrai et de faux dans cette courte phrase qui traduit le fond de la pensée d'un trop grand nombre de nos cultivateurs de la province de Québec. Pour répondre il faudrait tout un volume. Cependant, aux lecteurs du "Journal d'Agriculture", qui représente ordinairement la classe des cultivateurs les plus avertis et les mieux disposés, je réponds: "Non, on ne peut plus vivre sur sa terre". Je réponds aussi: "Oui, on peut vivre sur sa terre."

Tout d'abord, je dis qu'on ne peut plus vivre sur sa terre, quand on ne l'aime plus, quand on la cultive les yeux et la pensée fixés vers les Etats-Unis, quand on la méprise devant ses garçons, quand on reste sourd aux renseignements agricoles donnés par la voix du journal, des missionnaires agricoles, des agronomes, et j'ajouterais par la voix des curés qui ont toujours prêché le développement de la paroisse par l'agriculture progressive. On ne vit plus sur sa terre parce qu'on ne la cultive pas, tout comme le forgeron ne peut vivre de son métier lorsqu'il ne l'exerce pas.

Le travail de la terre est un travail de détails et d'attention quotidienne, qui requiert une intelligence et une volonté en éveil. Le cultivateur doit surtout prévoir. Il ne vivra donc pas ce cultivateur qui à l'automne ne prévoit pas qu'au printemps il faudra semer, et pour que ses semences soient faites en temps il faut labourer dès l'automne. Il semble ridicule de prêcher ce que tout le monde sait. Mais combien de cultivateurs dans chaque paroisse ne touchent pas aux "manchons" de la charrue à l'automne. Au printemps, ils labourent à la vapeur, sèment en retard un grain quelconque, car cribler son grain de semence, le passer à la formaline, c'est temps perdu, — et à l'automne: récolte nulle. Ils devront prendre le chemin du magasin pour acheter les moulées destinées aux "engrais" de leurs lards. Parce qu'ils n'auront pas préparé la terre à l'automne, la récolte de patates, de légumes sera aussi manquée.

La récolte de foin sera pauvre parce qu'ils n'ont pas amélioré leurs prairies. La rotation est un mot qui les effraye. Ils ont l'éternel champ de patates, les éternelles prairies, l'éternel clos d'avoine! Aussi verront-ils finir le maigre revenu que leur donnaient les vaches pendant l'été dès qu'ils les mettent en hivernement, si ce n'est pas avant. Ils commencent à leur payer rente pour cinq à six mois.

Qu'ils ne vivent pas ces cultivateurs, qui ne sont pas dignes de ce nom, c'est tout à fait rationnel. Visitez les alentours de leurs maisons et de leurs bâtiments, vous voyez instruments agricoles, voitures de travail, voitures légères à la belle étoile, à la pluie, au grand soleil! Et chaque année, ils ont des paiements à faire pour ces instruments et ces voitures qu'ils laissent détériorer.

Ces prétendus cultivateurs, prophètes de malheurs, vous les rencontrez presque tous les jours au village dans les boutiques ou les magasins faisant la loi, traitant de la crise à leur manière. Consultez le marchand du lieu, il vous dira que ces cultivateurs achètent beaucoup trop. Rien ne se fait à la maison. Ils achètent sous-vêtements, chaussures, bas, mitaines, conserves, habits de travail, etc.

Comment vivre sur une terre quand on ne produit rien et qu'on achète tout. L'argent gagné dans les chantiers est dépensé avant que l'hiver soit fini. Chantiers où l'on ruine sa santé, ses animaux, ses voitures et

souvent son âme. Qu'on aille dans le bois pendant la saison morte, passe, mais qu'on quitte sa terre quand elle requiert notre travail pour aller dans les chantiers, c'est le chemin le plus sûr de la ruine pour le cultivateur. Et ces cultivateurs parce qu'ils détestent la terre la font détester de leurs fils, qui les quittent dès qu'ils sont capables de gagner leur vie à l'extérieur. Le père reste seul avec les jeunes enfants, il n'a aucune aide de ses grands garçons qui, ordinairement, dépendent follement tout ce qu'ils gagnent. Arrive le manque de travail, ou la maladie, ils reviennent à la maison pour se faire nourrir ou soigner.

C'est alors que ces cultivateurs ne pouvant plus tenir décident d'aller grossir le nombre d'exilés des Etats-Unis. Et voilà une famille perdue pour la province de Québec, parce qu'elle n'a pas voulu suivre la route indiquée par ceux qui pouvaient la sauver.

Ils n'ont pas aimé la terre où Dieu les avait fait naître; ils ne lui ont pas fait rendre ce qu'elle pouvait leur donner. Ils avaient en mains un capital assuré dont ils n'ont pas su tirer profit à cause de leur mauvais vouloir.

Ils n'ont pas voulu être leur maître sur leur terre, ils seront les esclaves du riche américain qui, grâce à leur travail, viendra pendant la belle saison se promener en riche limousine à travers les belles et riantes campagnes qu'ils ont quittées.

Oui, on peut vivre sur sa terre!

Je prétends prouver que malgré la fameuse crise dont on parle depuis cinq ans, on peut vivre sur sa terre. Il est établi que les prix actuels des produits agricoles sont tout aussi élevés qu'avant la guerre. Comparez les prix actuels du beurre, du fromage, du lard, du mouton, du poulet, des patates, des œufs, de l'avoine et du foin avec ceux d'avant-guerre, et vous verrez qu'ils sont aussi bons, sinon meilleurs que les anciens. Le sucre d'érable et le bois de commerce se vendent mieux qu'avant la guerre. Donc la cause du mal, pour ceux qui ne peuvent plus vivre sur leur terre, ne vient pas de ce côté.

Ecoutez leur objection. — Tout est monté pendant la guerre et les prix ne sont pas baissés. En cela, il y a du vrai. Mais voici comment le cultivateur, qui vit sur sa terre, répond à cette objection. Il va moins souvent au magasin; à la maison, on travaille tout comme aux champs. Au lieu d'aller changer sa laine au moulin, il "pratique" sa laine, comme il dit en son langage. Le rouet tourne, le métier tisse la flanelle pour les chemises et les draps, la grosse étoffe pour les habits d'hiver et au lieu de donner \$12.00 pour un "macana" (mackinaw) du magasin, pour trois ou quatre piastres, son épouse lui en fera un tout aussi propre et dix fois meilleur.

Les peaux de bœufs, de veaux, de moutons, au lieu d'être sacrifiées à des prix ridicules, seront envoyées aux tanneries, d'où elles reviendront en beau cuir rouge, voire en cuir noir et glacé. Sous la main diligente et habile du père ou de la mère, ce cuir deviendra bottes sauvages, ou souliers sauvages, souliers à bas quartiers, pantouffles, qui chaufferont toute la famille qui sera aussi honorable que si elle portait les fameux "shoe claqués" qui absorbent dans tant de familles des sommes considérables d'argent. Qu'on fasse le calcul — une dizaine d'enfants à chauffer deux fois par année, avec ces fameux souliers qu'on paie \$3.00, et on arrive à la somme de \$60.00.

De ce cuir, on fabriquera les mitaines de cuir qui remplaceront avantageusement celles du magasin qu'on paie \$1.00 et plus et qui perdent leur forme à la première "sucrerie" qu'elles endurent!

On cultive du lin chez ce cultivateur dont on fabrique, par un travail

assez dur il faut l'avouer, les beaux essuie-mains qui sentent bon et qui donnent à la figure des couleurs qui remplacent avantageusement celles qu'on demande aux petites boîtes du pharmacien!

On simplifiera les achats pour la table, dans la famille de ce cultivateur, grâce au jardin potager qu'on cultive avec soin et auquel on intéresse les enfants. Pendant l'été, le boucher n'arrêtera pas deux ou trois fois la semaine chez ce cultivateur parce qu'à l'automne il aura fait sa provision de viande en conserve.

Il y aura dans cette famille une nourriture riche et saine faites de soupe aux pois et aux légumes, de fèves au lard, de jambon qu'on n'achètera pas au magasin à 35cts la livre, mais qui sera de fabrication domestique, d'œufs et de lait. Tous ces produits sont pris sur la ferme. Ce qui revient à dire que ce cultivateur qui vit ainsi devra cultiver sa terre, l'aimer et lui conserver la santé. Aussi, vous le voyez, ce cultivateur, un peu comme le paysan français, cherche à s'instruire.

Quand le curé annoncera une conférence agricole après la messe, il sera le premier rendu à la salle, tandis que le cultivateur dont il a été question au commencement de cet article restera à flâner à la porte de l'Eglise et à critiquer le conférencier qu'il n'a jamais entendu.

Sur terre, il l'étudie pour en tirer tout le profit qu'elle peut lui donner. Il saura ce que tel morceau de terre peut produire et ce que tel autre donnera. Rotation, légumes, fourrage vert, il connaît tout cela, et ses animaux le savent bien qu'il s'occupe de ces questions. A l'automne, ils continuent de payer le travail de leur maître, et ils ne deviennent pas des bêtes inutiles.

C'est pourquoi ce cultivateur, après avoir pris la substance de sa famille, aura à l'automne des produits à vendre qui lui rapporteront l'argent nécessaire pour payer ses taxes en temps et acheter les articles nécessaires à sa famille.

Enfin, dans la maison de ce cultivateur, on ne trouvera pas le fameux catalogue d'Eaton qui tourne la tête à tant de jeunes filles et même à tant de mères de famille. Les jeunes filles de ce cultivateur seront bien mises, richement, proprement et chaudement; elles conserveront leur santé, cette santé précieuse qu'un si grand nombre perd par le bas de soie, la camisole de coton sans manches. Elles seront dans quelques années ces pratiques mères de famille sur lesquelles le pays compte.

Je termine, n'ayant qu'effleuré le sujet, en disant que les jeunes garçons de ce cultivateur qui sur sa terre restent avec le père, l'aident à agrandir sa terre et se préparent ainsi un avenir assuré, en demeurant de braves jeunes gens, dont l'imagination ne sera pas hantée par la désastreuse idée des Etats-Unis.

(Le Journal d'Agriculture).

\$15,000 EN PRIX

1er prix: L'auto d'un millionnaire \$11,500.00.
2me prix: \$2,000.00 en argent.
3me prix: \$1,000.00 en argent.
4me prix: \$500.00 en argent.
5me prix: \$100.00 en argent.

Achetez vos billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco.

Prix des billets: 1 pour \$0.25; 10 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 600 pour \$25.00; 3,000 pour \$100.00; 25,000 pour \$500.00.

Ecrivez à l'abbé Philippon, ptre-directeur ou téléphonez 6821, Refuge Don-Bosco, Québec.

Vous recevrez vos billets par le retour de la maille.



M.-M. COTE,
PHOTOGRAPHE,
22 rue St-Laurent,
Louiseville.

Comme par le passé, les amateurs du kodak pourront se procurer chez moi: Kodaks, Films, Plaques, Papiers, Cartes, Solutions, Etc. de la marque de la célèbre Maison "Canadian Kodak de Toronto, Ont."

Je finis aussi l'ouvrage pour les amateurs à des prix très réduits.

Je fais aussi l'encadrement des portraits, images et gravures.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.



ULRIC GIGUÈRE
BIJOUTIER,

Bel assortiment de Montres, Bagues, Joncs, Bijouteries, Etc., Etc.

Réparations de toutes sortes à des prix très modérés

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

J. E. MASSE



Opticien-Diplômé
ESSAI DE LA
VUE GRATUIT.

Outils des
plus moderne



Une visite est sollicitée.

42 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Arthur Baril, fils de D.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Directeur de l'Association des Marchands de Foin de la Province de Québec

Membre de la Chambre de Commerce de Montréal.

Membre de la National Hay Association

Toujours en mains Foin et Grain.
COTATIONS SUR DEMANDE.

EUSEBE DIONNE
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
LICENCE

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE
POUR LUMIERES ET MOTEURS.

Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.
42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

—Si vous voulez aider à une œuvre religieuse et patriotique, faites abonner vos parents et amis à l'Echo de Saint-Justin.

HOMICIDE INVOLONTAIRE

UN ARTICLE DU R. P. DUGRE S. J.

A la fin de janvier dernier, un pénible accident se produisit dans un orphelinat confié à des Frères, à Huberdeau. Un enfant de huit ans, s'étant sali, fut conduit au bain par son surveillant. Celui-ci raconta qu'après avoir fait couler de l'eau dans la baignoire, il avait laissé le garçonnet faire sa toilette tandis qu'il allait lui-même lui chercher des habits propres. Quelques instants après des cris de douleur se faisaient entendre, le Frère accourait et trouvait l'enfant hors de la cuvette, affreusement ébouillanté, et l'eau chaude coulant à flots du robinet ouvert. Transporté à l'infirmerie, puis plus tard à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal, le petit expira quelques jours plus tard.

Avant de mourir il dit à sa mère que c'était le Frère qui l'avait ébouillanté. Il y eut enquête. Les journaux à sensation s'emparèrent du fait, sommèrent les autorités de faire la lumière complète sur l'accident, demandèrent même une inquisition sévère sur l'administration de l'établissement d'Huberdeau.

Le Frère incriminé donna des explications très simples et très vraisemblables; on fit remarquer en outre qu'avant de venir à Montréal, l'enfant n'avait rejeté sur personne la cause de l'accident, ni dans ses conversations avec son frère plus âgé ou ses autres camarades d'Huberdeau, ni même devant les médecins ou les gardes-malades de l'hôpital Sainte-Justine qui l'avaient interrogé à ce sujet; c'est seulement aux questions répétées de sa mère qu'il donna cette réponse. Au reste, il ne portait aucune trace de violence.

Une accusation d'homicide involontaire fut portée contre le religieux, qui fut conduit en prison et qui subira son procès aux assises de mai. De plus, le Frère est accusé d'avoir maltraité cet enfant. Des pensionnaires de l'orphelinat déclarèrent, en effet, que le surveillant avait fait battre ou laissé battre le petit par ses camarades, qu'il lui avait même donné des coups de pied. Ils avouèrent, cependant, qu'il était chassé de souliers mous quand il frappait, et le Frère expliqua qu'il voyait à ce que le petit ne fût pas trop maltraité.

Nous n'avons pas l'intention d'influencer le jugement de la Cour criminelle; mais la presse à sensation a tellement surexité l'opinion populaire à ce sujet, que nous nous faisons un devoir de ramener, selon nos forces, l'esprit de nos lecteurs aux suggestions du bon sens.

D'abord, on n'a jamais le droit de s'ameuter contre un accusé sans des preuves évidentes de sa culpabilité. Preuves qui n'existent nullement ici. Tant qu'un accusé n'est pas reconnu coupable, il reste innocent pour le public. En outre, avant de croire qu'un religieux, qui a voué toute sa vie à soulager les misères du prochain pour l'amour de Dieu, prend plaisir à faire souffrir un enfant jusqu'à risquer de le faire mourir, il devrait falloir aux catholiques d'autres preuves que le fait d'un enfant en délire et la conclusion hypothétique d'un médecin légiste. De même, avant de croire que ce même religieux s'amuse à faire tyranniser un orphelin malade qui lui est confié, il faudrait peser les affirmations imprécises d'élèves de douze ans, à qui on demande de dire du mal de leur surveillant. Les faits les plus inoffensifs peuvent prendre parfois des apparences épouvantables. Quel est le père de famille qui se ferait crime de caresser ses petits du bout de la pantoufle,

par jeu ou par punition? Et cependant, ce sont là des coups de pied. De quoi s'agissait-il quand le Frère faisait battre le petit? De jeu dans la neige, de tiraillements anodins ou de véritables voies de fait? Il faut examiner les circonstances. Seulement qu'en réveillant nos souvenirs de collège, nous retrouvons les scènes les plus inoffensives auxquelles on pourrait prêter des dehors terribles, des mots de badinage qui pourraient prendre un sens barbare. Quiconque a tant soit peu l'expérience de la vie dans les écoles de garçons trouve cent exploitations plausibles à des faits apparemment monstrueux.

Un citoyen de Montréal, M. Olivier Asselin, indigné de la tournure que prenait cette affaire écrivit à M. Lamarche, curé de la paroisse Saint-Stanislas de Montréal, pour "réclamer l'honneur" de se porter caution, à sa place, en faveur du Frère incriminé. "Notre population soit-disant catholique, lui écrivait-il, a montré dans cette affaire une telle bassesse d'âme et une intelligence si opaque, que, du seul fait de votre intervention, la cause du prévenu pourrait, auprès d'un grand nombre, s'en trouver préjugée."

Ce jugement sévère n'était pas inmérité et ne portait pas à faux. M. le curé Lamarche, en effet, a reçu une liasse de lettres insultantes, parce qu'il avait fait sortir de prison une personne consacrée à Dieu, probablement victime des plus déplorables circonstances.

Nous ne pouvons pas nous empêcher de faire, à notre tour, des réflexions mélancoliques sur la façon dont notre population s'est conduite dans cette conjoncture. Ici, tous les acteurs sont des catholiques, accusés, juges, témoins, accusateurs. Or, il est difficile de ne pas voir le peu de sympathie avec lequel se fit l'examen de la question, l'oubli total de la considération que la personne de ce Frère méritait de la part des juges et du public, tant qu'on n'avait pas de solides preuves de sa déchéance. Tandis que les citoyens d'Huberdeau, fidèles au gros bon sens, témoins des bonnes œuvres de leurs Frères, ne voyaient là qu'un accident regrettable sur lequel il convenait de faire silence, les citoyens de Montréal se montaient la tête, embrouillaient les faits, tiraient des conclusions absurdes et faisaient les plus étranges commentaires. Prêts à croire tout ce qui était défavorable à ce Frère de charité, inattentifs à tout ce qui pouvait l'exonérer, des milliers d'entre eux englobèrent dans leur réprobation, non seulement toute la communauté d'Huberdeau, mais tous les Frères en général et même une grande partie du clergé. Parfois on aurait cru rêver en entendant les réflexions de personnes qui ne manquent probablement pas d'une certaine piété, ni même d'une intelligence ordinaire. Et comme cette manifestation n'est pas la première de son espèce, nous sommes bien forcés d'y voir une tendance fort inquiétante. Que cette disposition d'esprit, en effet, continue de s'aggraver et de se généraliser, et nous serons vite mûrs pour les explosions antireligieuses et les persécutions qui sévissent périodiquement dans d'autres pays latins.

D'ailleurs l'empoiement facile et déraisonnable que nous constatons au sujet de cette affaire, nous la trouvons ailleurs dans des circonstances moins graves. Une foule de parents, souvent fort peu délicats et même rudes pour leurs enfants, deviennent d'une extrême sensibilité dès que ces mêmes enfants sont confiés à des éducateurs. Ils ont à l'égard de ceux-ci des exigences, une sévérité presque incroyables. Les accusations que de mauvais élèves portent contre leurs maîtres, ces parents les acceptent sans examen, les grossissent, en exigent des réparations exagérées. Ici encore, les

exemples abondent et nous pourrions citer les faits les plus caractéristiques. Ces chefs de famille, si bouillants vengeurs des prétendus torts dont leurs fils auraient été les victimes, sont souvent des hommes qui ne s'acquittent même pas de leurs plus élémentaires devoirs de pères. Combien d'enfants rempliraient, envers leurs propres enfants, les bas offices dont le Frère emprisonné s'est acquitté pendant des mois, par pure charité, à l'égard de sa prétendue victime?

M. Olivier Asselin, dans la lettre citée plus haut, disait avec raison qu'il ne pouvait pas s'empêcher de remarquer: "Premièrement, la ressemblance de cet accident avec tant d'autres, plus ou moins graves, qui arrivent chaque jour dans les familles nombreuses, sous les yeux de parents imprudents, peut-être négligents, peut-être même portés à s'impatience contre des enfants chez qui la mauvaise volonté aggrave quelquefois des infirmités de nature, mais nullement criminelles; deuxièmement, la parfaite gratuité, pour ne pas dire l'insanité, de certaines hypothèses des médecins légistes, démentie par l'expérience de tous ceux qui ont fait usage (dans les grands hôtels, par exemple, et à certaines heures) de baignoires à eau chaude rapprochées des bouilloires et alimentées à haute pression par des tuyaux d'un fort débit; troisièmement, la contradiction, sur des points essentiels, de certains des témoignages rendus contre le Frère Usmar, par des gamins dont quelques-uns, j'en mettrais ma main dans le feu, n'ont dû qu'à la patiente bonté des Frères de pouvoir rester à l'orphelinat."

Quant aux médecins légistes, une remarque s'impose: c'est que dans leurs témoignages, il y a d'ordinaire deux choses fort différentes: l'attestation des faits et leur explication. Qu'ils affirment sans hésiter ce qu'ils ont constaté, c'est leur devoir; mais qu'ils se défient d'eux-mêmes quand ils proposent une explication comme la seule admissible, surtout s'ils ont eu l'expérience de contradictions flagrantes entre experts, tous également officiels. Dans leurs interprétations, ils sont loin d'être infaillibles, la lourde responsabilité qui repose alors sur eux leur fait un devoir de bien mesurer leurs paroles. Ils ne doivent pas oublier qu'un accident est essentiellement de l'imprévu et que les choses s'y passent rarement comme on s'y attendrait.

Mais maintenant si l'on se demande comment de si faibles indices de criminalité ont pu soulever chez un peuple de catholiques pratiquants, une telle ruée de sentiments contre un de ces religieux auxquels nous avons tant d'obligations, la réponse s'impose: c'est la presse à nouvelles, la presse jaune qui est la grande responsable. Le mauvais journal, ce qu'on appelle le grand quotidien, probablement encore plus niais et cupide que méchant, voilà le grand coupable. C'est ce journal qui est aujourd'hui le grand éducateur de notre peuple. Après le journal de parti, qui ameutait les Canadiens les uns contre les autres, nous sommes tombés sous l'empire du journal jaune, qui abêtit notre population. Car c'est lui qui forme l'esprit de notre classe populaire. L'école est impuissante, la chaire est inefficace contre cette formidable influence. Partout, dans les villes et les campagnes, les masses ont les idées, le langage, les plaisanteries, les jugements faux, le manque de proportions, de cette presse énorme et ridicule. Voilà le fait qui éclate aux yeux dans les circonstances particulières, mais qui constitue tous les jours l'un des grands obstacles qui nous empêchent d'arriver à une civilisation vraiment supérieure. C'est en vain qu'on fondera des universités, qu'on multipliera les collèges, qu'on perfectionnera les écoles,

l'écolier devenu adulte s'empressera d'oublier les leçons de ses maîtres pour se mettre à l'école d'une armée d'imbéciles, fouettés par des patrons insatiables. Voilà les êtres immondes contre lesquels les honnêtes gens devraient s'élever, pour les forcer à respecter l'intelligence, l'âme de notre peuple. Ces grands coupables, ils ont les noms et des figures, on sait où ils siègent et comment on les honore: ils n'en restent pas moins les grands malfaiteurs de la nation.

Vraiment, ce n'est pas sans quelque honte que nous constatons le manque total d'élémentaire justice dont nos compatriotes ont fait preuve dans cette affaire. Car enfin, même en mettant les choses au pire, en supposant que la sentence finale jugerait fondée l'accusation portée contre le Frère, qu'aurions-nous le droit de lui reprocher? Une dureté excessive, ou plus probablement une imprudence. L'accusation d'homicide involontaire, en effet, est celle qu'on porte contre l'honnête homme qui, par imprudence ou négligence, écrase à mort l'enfant qui se précipite devant son automobile; c'est aussi celle qu'on porte contre le chasseur qui, sans examen préalable, décharge son fusil sur un camarade qu'il prend pour un animal dans le feuillage. Il peut y avoir là un manque de jugement, une imprévoyance inexcusable; le plus souvent il n'y a pas de faute morale.

Que signifient alors ces titres de monstre et de meurtrier qu'on a prodigués au Frère Usmar? Répondent-ils à la réalité? Ceux qui ont eu l'occasion de voir ce Frère nous disent qu'il n'a pas du tout les allures ni la conversation d'un monstre, mais celle d'un religieux d'une trempe supérieure, manifestant cet optimisme juvénile et confiant, qui ne sait voir dans le monde que de la droiture. Il y a un an, c'est lui-même qui en faisait la remarque à un visiteur, son supérieur lui demandait un grand sacrifice: quitter l'orphelinat où, dans son pays, il rendait de grands services à sa communauté, pour venir prendre soin des orphelins de Montréal où les dévouements, semblerait-il, se font trop rares. Le jeune Frère obéit. Douze mois plus tard, nous le mettons en prison pour des mois sur un mot d'un enfant en délire, répété en vociférations par une presse et une foule plus délirante encore.

Et les frères en religion de notre prisonnier ne semblent pas nous en vouloir. Leur supérieur écrivait à un prêtre qui lui avait manifesté de la sympathie: "Pour nous, religieux, étrangers au pays, à peine remis des émotions que nous avons ressenties tout naturellement en abandonnant généreusement notre sol natal, nos parents, nos amis, pour venir nous installer à Huberdeau, cette marque de bienveillance de votre part nous est un stimulant puissant pour continuer, avec plus de dévouement que jamais, la belle œuvre de l'éducation chrétienne et l'instruction solide des orphelins qui nous sont confiés."

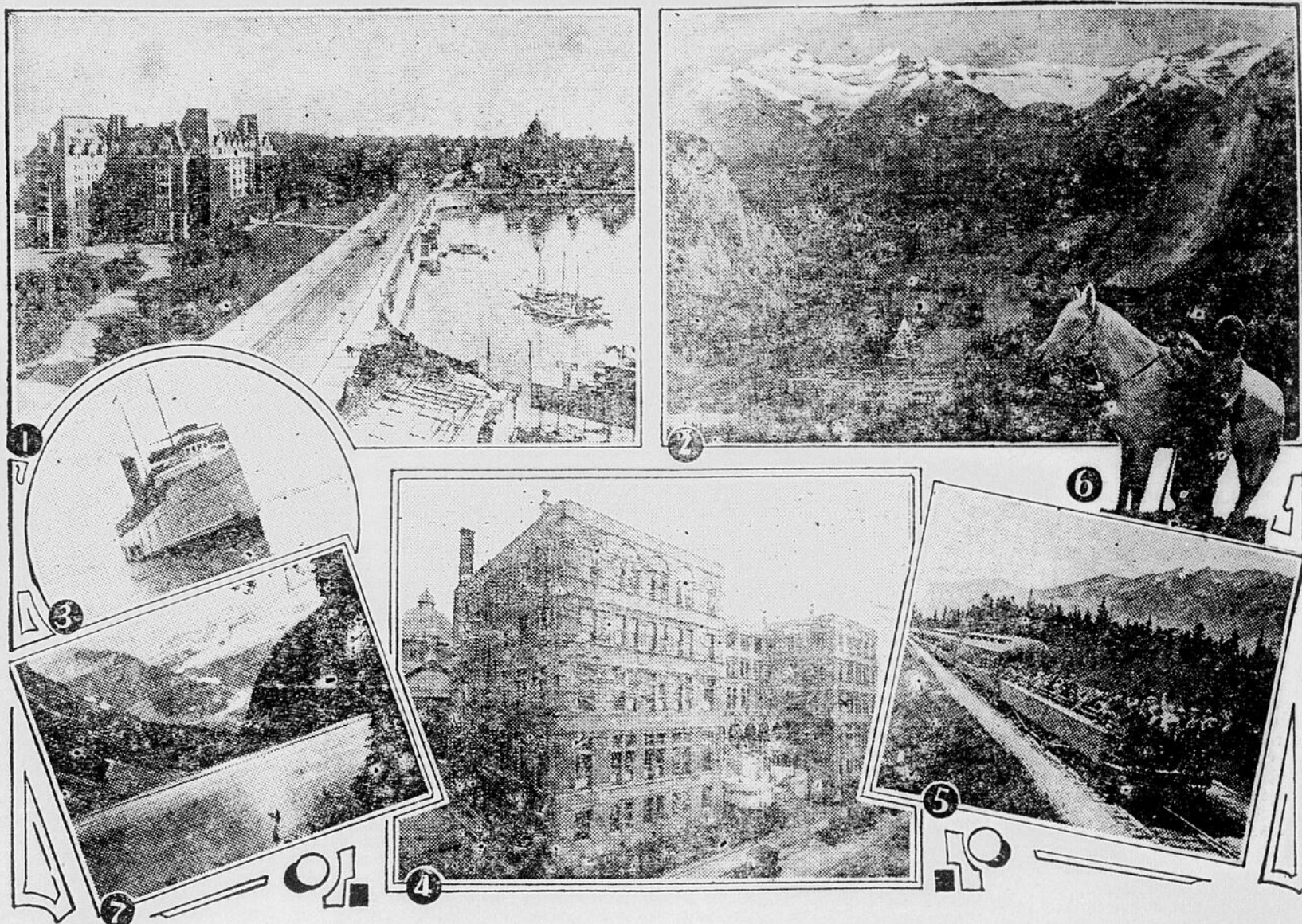
Souhaitons, en effet, qu'ils continuent leur belle œuvre et que Dieu leur accorde des bénédictions proportionnées à l'inconcevable épreuve qu'ils traversent au début de leur séjour dans notre pays. Comptons aussi que nos magistrats, pénétrés d'esprit catholique et mis en garde contre les suggestions d'un stupide libéralisme, sauront projeter sur cette affaire toute la lumière de la vérité. Pour nous, catholiques, sachons maintenir les faits dans leurs justes proportions, conservons toute notre sympathie aux plus méritants des fils de l'Eglise et méfions-nous des exagérations intéressées de la presse à sensation.

ADELARD DUGRE, S. J.

(Le Messager Canadien du Sacré-Cœur.)

POUR ENCOURAGER NOS CANADIENS A VISITER LEUR PAYS

L'Université de Montréal organisera pour juillet prochain un grand voyage à la Côte du Pacifique.



1—Victoria, capitale de la Colombie-Britannique. C'est le point le plus à l'ouest que visiteront les excursionnistes. 2—L'hôtel "Banff Springs" au sein des monts grandioses. 3—Les excursionnistes feront la traversée des Grands Lacs sur l'un de ces confortables vapeurs. 4—L'Université de Montréal, dont les autorités organisent la grande tournée transcontinentale. 5—Dans les Rocheuses, un wagon observatoire découvert sera mis à la disposition des voyageurs. 6—Les sentiers pratiqués dans les montagnes qui environnent Banff, Lac Louise et Glacier, permettent de faire de faciles ascensions à dos de poneys. 7—Le lac Louise, la "Perle des Rocheuses", où les excursionnistes s'arrêteront en allant vers l'ouest.

LE TREMBLEMENT DE TERRE DE 1870

"La gazettes des campagnes", journal agricole de feu M. F. H. Proulx, publiait ce qui suit dans le No. du 27 octobre 1870, à propos du tremblement de terre du 20 octobre 1870:

"Une secousse de tremblement de terre s'est fait sentir jeudi dernier le 20 Oct. 1870, entre 11 hres et midi, et avec beaucoup de force en certains lieux. Sur la Rive Sud du fleuve, elle était accompagnée d'un bruit vraiment terrible, et le sol a palpitait avec la violence du 1er choc pendant plus de 1 minute et demi. Cet espace de temps que l'on trouve si court d'ordinaire, semble mortellement LONG quand un pareil phénomène se produit. Tout le monde était dans la frayeur, et sous l'empire de la même pensée "Comment cela va-t-il finir...? Un ciel couvert de gros nuages sombres, épais et bas, ajoutait au lugubre de la scène. Les animaux eux-mêmes étaient effrayés et couraient en tout

sens. L'on sentait et l'on voyait tout remuer; maisons, granges, clôtures, etc. Les tas de pierre étaient agités si fortement que plusieurs pierres s'en détachaient, et allaient rouler sur le sol. Des cheminées ont été détruites en poussières, et en quelques endroits le sol s'est fendillé. Le reste de la journée du Jeudi, et le jour suivant, une quinzaine d'autres secousses, plus ou moins fortes, se sont fait sentir.

—A Ste-Anne de La Pocatière, la secousse a été plus forte que celle du 17 Oct. 1860. Les oscillations avaient plus d'intensité et de rapidité sans compter qu'elles ont eu plus de durée. On craint un moment que les édifices s'écroulassent. Aussi la plupart des gens se hâtèrent-ils de quitter leurs demeures. Dans l'étendue de la paroisse, un grand nombre de cheminées ont été rasées jusqu'au toit des maisons. La bâtisse qui sert de résidence à l'agent du Grand Tronc, Mr McDonald a été fortement ébranlée. Les pans des extrémités ont été disjointes. Au Collège, la chapelle dont l'intérieur est en plâtre, a résisté au choc, bien que les ondulations ont été assez violentes pour renverser 2 croix, des autels, prises au faite. Dans les dortoirs des étages supérieures, le crépis s'est détaché des plafonds.

—A la Riv.-Ouelle: (l'église, le Cou-

vent, et le presbytère ont beaucoup souffert. La grande cheminée du presbytère, en s'efforçant à défoncé le plancher de la chambre de Mr le vicaire (un Mr Hudon) alors qu'il venait de sortir de sa chambre.

—L'église de St-Pascal a failli être renversée, et on évalue les dommages à \$2,000.00.

—A Ste-Louise: l'église dont l'intérieur est en plâtre a essuyé de forts dommages: des parties considérables de corniches, et des ornements de la voutre se sont détachées.

—A Québec: la frayeur a été grande, mais les dommages paraissent avoir été plus considérables au Faubourg St-Jean que dans les autres parties de la ville.

—A Trois-Rivières: l'épouvante a été générale quoique il n'y ait aucun accident grave à déplorer.

—La partie du pays qui paraît avoir été la plus éprouvée est sans contredit la Baie St-Paul. Nous extrayons ce qui suit de la lettre de Mr l'abbé Plamondon, publiée par le "Journal de Québec" de samedi:

"Environ une demi-heure avant midi, un coup de foudre (c'est la seule dénomination que je puisse donner), une énorme détonation a jeté tout le monde dans la stupeur, et la terre s'est mise NON à trembler, mais à

bouillonner de manière à donner le vertige, non seulement à ceux qui étaient dans la maison mais encore à ceux qui étaient dehors en plein air. Toutes les habitations semblaient être sur un volcan, et la terre se fendillant en 5 ou 6 endroits, lançait des colonnes d'eau à 6, 8 et peut-être 15 pieds en l'air, entraînant après elle quantité de sable qui s'est étendu sur le sol. Presque toutes les cheminées se sont écroulées, de sorte que je ne pense pas qu'il en reste 6 dans toute la paroisse. Des pans de maisons se sont abattus, et ici et là, des poêles, meubles, et autres objets ont été renversés, emportant avec eux tout leur contenu.

—Le Couvent de la Baie est inhabitable; les plafonds et cheminées ont été démolis. Quant à l'église de la Baie St-Paul, une partie de son portail s'est écroulée, emportant dans sa chute une portion de la voute; le reste des murs est tellement lézardé qu'il est douteux que l'on puisse les réparer.

—Fait curieux: une boutique a été ensevelie si bien dans la terre, que l'on n'en voit plus aucun vestige.

—Aux Eboulements: l'église a été fortement endommagée, et l'on doute qu'il soit possible de lui faire subir des réparations. A la Malbaie: 5 cheminées se sont écroulées.

L'UNIVERSITÉ de Montréal vient de prendre une initiative qui ne manquera pas d'intéresser vivement tous les Canadiens de langue française, et qui, si l'on tient compte de son opportunité et des avantages qu'elle comporte, est sûrement destinée à être couronnée de succès.

Désireuse de faire quelque chose de pratique pour aider à développer chez nos compatriotes un goût plus vif pour les voyages au Canada, notre grande institution d'enseignement supérieur a décidé d'organiser pour le mois de juillet prochain, une excursion transcontinentale de luxe qui fournira à tous ceux qui l'entreprendront, une occasion unique de visiter dans des conditions exceptionnelles les points les plus intéressants du Dominion, de Montréal jusqu'à Victoria. Elle veut faciliter aux nôtres un voyage qui leur permettra de se documenter sur les ressources et les industries du pays et qui, en même temps, leur procurera l'avantage d'admirer les splendeurs scéniques que recherchent chez nous les touristes étrangers.

Ce projet, que l'on doit à l'esprit d'intelligente initiative de Mgr Piette et de M. le chanoine Chartier, les distingués recteur et vice-recteur de notre Université montréalaise, marque l'importance que celle-ci attache à la parfaite connaissance de son pays pour tout Canadien animé de sentiments véritablement patriotiques à l'égard de la vaste contrée qu'il est fier d'appeler sa patrie. Il vient à un moment où de toutes parts l'on cherche à encourager de plus en plus les Canadiens à voyager chez eux, à leur faire mieux aimer le Canada en le leur faisant mieux connaître.

Un comité spécial composé de quelques-uns des membres les plus en vue du haut personnel de l'Université, a été choisi pour voir aux grandes lignes de l'organisation; il comprend M. le chanoine Chartier, vice-recteur; M. Ed. Montpetit, secrétaire général; M. H. Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales; M. A. Frigon, directeur de l'Ecole Polytechnique; M. Jean Désy, secrétaire de la Faculté des Lettres et M. l'abbé L. Pineault, aumônier des étudiants.

L'Université invite à se joindre à elle pour ce superbe voyage de vacances à travers le Canada, ses élèves d'abord, tout spécialement ceux qui terminent cette année leurs études, les professionnels, les industriels, les commerçants, en un mot tous les Canadiens-français qui seraient tentés de profiter de l'occasion. Son invitation s'adresse aussi aux Franco-Américains qui, pour la plupart, ont gardé pour leur pays natal un

intérêt que l'absence n'a nullement amoindri.

L'initiative de l'Université de Montréal mérite tout l'encouragement possible, parce que de sa réussite dépendra le déclenchement d'un mouvement touristique canadien-français au Canada qui ne pourra avoir que de féconds et pratiques résultats.

Le voyage à la Côte du Pacifique a été choisi de préférence parce qu'il est le plus pratique, le plus complet et le plus intéressant à tous points de vue, qui se puisse faire au Canada. Il permet de se faire une idée exacte de la topographie générale du pays: districts agricoles de l'Ontario, territoires boisés et couverts de lacs au nord du lac Supérieur, vastes prairies de l'Ouest et superbes régions montagneuses de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Une excursion organisée comme le sera celle de l'Université, l'emporte sur le voyage individuel par nombre d'avantages dont il est facile de saisir l'importance. L'itinéraire d'abord, préparé par des experts en la matière, comporte à peu près tout ce qui vaut la peine d'être vu en cours de route. Il est varié à dessein pour bannir toute monotonie possible durant un aussi long trajet: chemins de fer, bateaux, auto-cars, séjours dans les hôtels les plus luxueux ou dans les pittoresques camps de chalets, tout est mis à contribution pour soutenir l'intérêt et l'entrain des voyageurs.

Comptant bien débiter par un succès dans cette initiative d'éducation nouvelle pour elle, l'Université de Montréal a pris tous les moyens pour obtenir ce résultat. Un train de tout premier ordre, suprême réalisation du progrès en matière de transport ferroviaire, sera mis à la disposition des touristes pendant toute la durée du voyage, par la Compagnie du Pacifique Canadien, dont le réseau traverse les régions les plus pittoresques du pays, particulièrement dans les Rocheuses. Un personnel bilingue, empressé et courtois, verra à satisfaire les moindres besoins de tous et de chacun, et partout où descendront les excursionnistes, ces représentants de la grande compagnie de transport auront pour mission d'assurer leur bien-être. C'est dire que sous le rapport du confort et du service en général, tout sera parfait.

Voici dans les grandes lignes, l'itinéraire qui sera suivi par le train: le départ aura lieu le 7 juillet à 4 p.m., de la gare Windsor, à Montréal. Se dirigeant immédiatement vers l'ouest par voie principale du Pacifique Canadien, le train s'arrêtera d'abord à

Winnipeg, où les excursionnistes pourront prendre contact avec l'important groupement canadien-français de St-Boniface. Viendront ensuite d'autres arrêts à Regina, Moose-Jaw, Calgary et Banff, la superbe station thermale des Montagnes Rocheuses. Le lac Louise, unique au monde pour sa beauté, sera aussi visité, après quoi les merveilles naturelles de Field, de Glacier, de la vallée de l'Illecillewaet, du cañon Fraser, etc., défilent sous les yeux des voyageurs, auxquels on aura fourni dans les montagnes, un wagon-observatoire entièrement découvert. De Vancouver, traversée et séjour à Victoria, la "ville jardin" de la Côte du Pacifique.

Au retour, le train s'engagera dans les districts fruitiers du sud de la Colombie-Britannique, par voie du Kettle Valley Ry. De Nelson à Kootenay Landing par bateau, sur le lac Kootenay. Puis en chemin de fer jusqu'à Windermere, où des auto-cars prendront les touristes pour les amener à Banff, en passant par la route Banff-Windermere récemment ouverte aux automobilistes. C'est un superbe trajet de 104 milles au sein des plus grandioses paysages qui se puissent concevoir. Continuant ensuite vers l'est, le train se dirigera sur Edmonton en passant par Calgary et reviendra à Winnipeg via Saskatoon. A Port-William, tout le groupe prendra passage à bord d'un des confortables bateaux du Pacifique-Canadien faisant le service sur les Grands Lacs. Ce sera l'une des parties les plus agréables du voyage: deux jours de calme navigation sur les vastes mers intérieures du Canada. A Port-McNicoll, le train reprendra ses voyageurs pour les conduire à Toronto, où ceux-ci s'embarqueront de nouveau, mais cette fois pour aller admirer, avant de rentrer à Montréal, les merveilleuses chutes Niagara. Ce sera le digne couronnement d'une randonnée transcontinentale parfaitement réussie sous tous rapports et qui aura été pour tous ceux qui l'auront faite, une source précieuse d'éducation.

Les excursionnistes reviendront à Montréal le 28 juillet, après une absence de 21 jours. Le prix minimum de \$365 comprend tous les frais, y compris les pourboires, pendant la durée entière du voyage. La somme est très raisonnable si l'on considère tout ce qui est accordé en retour. Comme le nombre des places est limité à 150, ceux qui voudront prendre part à l'excursion devront se hâter de faire parvenir leur adhésion à l'Université, car il est plus que probable que ce chiffre sera rapidement atteint.

LES DEPUTES DU COMTE DE BERTHIER

Comme le comté de Maskinongé fut annexé à celui de Berthier pour le fédéral, en 1924, nous croyons intéresser les lecteurs en donnant la liste des députés du comté de Berthier.

Le comté de Berthier fut formé en 1792 par une proclamation en date du 7 mai, de Alured Clarke. (1) Il porta alors le nom de Warwick, il était le seizième des vingt et un comtés alors formés. Il porta le nom de Warwick jusqu'en 1829. Deux députés, élus par tout le comté, le représentaient à la fois à la chambre d'assemblée.

P. P. M. Lavaltrie, 10 juillet 1792 au 31 mai 1796; Louis Olivier, 10 juillet 1792 au 31 mai 1796; James Cuthbert, junior, 20 juillet 1796 au 18 décembre 1811; Charles Gaspard Tardieu de Lanaudière, 20 juillet 1796 au 4 juin 1800; Ross Cuthbert, 28 juillet 1800 au 1er mars 1810; Louis Olivier, 21 avril 1810 au 22 mars 1814; Ross Cuthbert, 11 avril 1812 au 29 février 1816; Jacques Dégigny, 13 mai 1814 au 9 février 1820; Jos Douaire Bondy, 25 avril 1816 au 9 février 1820; Ross Cuthbert, 11 avril 1820 au 29 mai 1820; Alexis Mousseau, 11 avril 1820 au 6 juillet 1824; Jacques Dégigny, 25 juillet 1820 au 2 septembre 1830; Ls M. R. Barbier, 28 août 1824 au 5 juillet 1827; Alexis Mousseau, 25 août 1827 au 2 septembre 1830.

En 1829, le nom de Warwick fut changé en celui de Berthier, mais les limites du comté ne furent pas modifiées. Le nouveau comté de Berthier eut pour représentants:

Alexis Mousseau, 26 octobre 1830 au 27 mars 1838; Jacques Dégigny, 26 octobre 1830 au 2 janvier 1837; Norbert Eno, 7 mars 1837 au 27 mars 1838; A partir de 1841, Berthier n'eut qu'un député. Ces députés sont:

David Morrisson Armstrong, 8 avril 1841 au 6 novembre 1851; Joseph Hilarion Jobin, 15 décembre 1851 au 23

juin 1854; Pierre Eustache Dostaler, 31 juillet 1854 au 28 novembre 1857; Eugène Urgel Piché, 2 janvier 1858 au 10 juin 1861; P. E. Dostaler, 8 juillet 1861 au 16 mai 1863; Anselme-Homère Paquet, 23 juin 1863 au 1er juillet 1867; A. H. Paquet, 14 septembre 1867, au 9 février 1875; Edouard-Octavien Cuthbert, 27 février 1875 au 15 janvier 1887; Cléophas Beausoleil, 22 janvier 1887 au 1er décembre 1899; J.-E. Archambault, 18 janvier 1900 à 1908; (2) Arthur Ecrément, 1908 à 1911; J.-A. Barrette, 1911 à 1917; Théodore Gervais, 1917 à aujourd'hui. (3)

CHARLES DRISARD.

(1) Le 14 mai 1792, les ordres d'élection parurent; élections terminées à la fin de juin.

(2) I. Desjardins: Guide parlementaire historique de la Province de Québec.

(3) G. Ducharme: Histoire de St-Gabriel de Brandon.



M. le docteur Théodore Gervais, de Berthierville, député actuel du comté de Berthier.

LES CANADIENNES VOTAIENT EN 1791

La constitution que nous octroya l'Angleterre en 1791 ne défendait pas aux femmes de voter. Mais nos grand-mères s'occupaient plus de leur foyer que des affaires politiques, aussi très peu allaient enregistrer leur vote.

En 1809, M. Joseph Papineau, le père du grand Papineau, brigait les suffrages de la division est de Montréal. Le poll était ouvert depuis quelques heures lorsqu'une femme âgée, encore fraîche et vigoureuse, se présenta pour voter. Quand on lui demanda pour qui elle désirait voter (on avait alors le vote ouvert) elle répondit, d'une voix forte mais émue:

— Pour mon fils, M. Joseph Papineau, car je crois que c'est un bon et fidèle sujet.

Madame Papineau — née Rosalie Cherrier — avait deux sœurs. L'une fut la mère de Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal, l'autre devint la femme de l'hon. Denis-Benjamin Viger.

On ne reprochera certainement pas à madame Papineau d'avoir laissé un instant son foyer pour aller au poll enregistrer son vote pour un fils qui devait lui faire tant d'honneur.

"LA LYRE"

Sur une jolie couverture pâle, "La Lyre" de mars nous présente une magnifique reproduction du célèbre tableau de "Sainte Cécile", par Delacroix.

A l'intérieur, cette vaillante revue musicale nous offre des articles intéressants, où l'utile s'unit à l'agréable.

Nous remarquons tout particulièrement l'article de Mlle Jeanne Thieffry sur la "Manière d'enseigner les rudiments de la musique aux débutants". Les parents qui songent à faire apprendre la musique à leurs enfants, les professeurs, les élèves eux-mêmes, y trouveront des conseils qui leur seront de la plus grande utilité.

Nous remarquons aussi l'étude de M.

A. Frémond, sur la "Question du Quart de ton" et du "Piano Quart de ton". La suite du travail de M. Raymond Thiberge, sur "La Pédagogie ancienne et moderne", et la fin de l'article de Mlle Jeanne Labrecque: "Conseils aux jeunes violonistes". L'Introduction à la Vie Musicale de Paul Lacombe. "Le Théâtre à Montréal", par Fabrio. Les nouvelles musicales du monde entier, etc., etc.

La partie musicale comprend trois compositions pour piano: "Elegie", la magnifique pièce de concert de Nollet; un morceau plus difficile: "Danse infernale", de Miro; une composition de moyenne difficulté: "Méditation", de Devaux; et une nouvelle chanson du Carillon Canadien: "La Radiomanie", paroles de Maurice Morisset, musique de Hector Latour.

On peut se procurer "La Lyre" au prix de 25c. ou en s'adressant aux éditeurs, au No 3 Est, rue Ste-Catherine, Montréal.

A. Prud'homme & Fils, LIMITEE

Ferronnerie, Quincaillerie, Vitres, Peinture, Matériaux de Plomberie, Papier à couverture "Lion", etc

Toutes les marques de tôle galvanisée ou noire sont nos spécialités.

EN GROS SEULEMENT

270 rue Craig Est, Montréal.

EUGENE BENOIT,

Représentant, LOUISEVILLE.

VOUS TROUVEREZ A

L'Echo de Saint-Justin

UN TRES BEAU CHOIX DE

Romans, Contes, Chansonniers, Livres d'histoires, Livres de cuisine, Livres de classe, Livres de prières, Pièces de théâtre, Articles de fantaisie, Papeteries, Imageries, Etc., Etc.

STE-URSULE. Comté de Maskinongé.

MASKINONGE

FEU MME JOSEPH CARDINAL

Dieu vient de rappeler à Lui une excellente chrétienne, dans la personne de Mme Cécile Magnan, épouse de M. Joseph Cardinal, pieusement endormie dans le Seigneur, à Nicolet, le samedi 28 mars dernier. Les funérailles ont eu lieu dans l'église de Maskinongé le 1er avril, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis qui tenaient à rendre à la regrettée défunte un dernier témoignage de leur estime et de leur affection. M. le vicaire Henri Rivard fit la levée du corps, et le service fut célébré par l'abbé Antonin Magnan, frère de la défunte, vicaire à Ste-Anne de la Pêrade, assisté, comme diacre et sous-diacre, des abbés Roch Majeau, vicaire à St-Barthélemi, et parent de la défunte, et A. Bourbeau, vicaire à St-Philippe des Trois-Rivières. M. le chanoine Béland, curé de la paroisse et M. l'abbé Lionel Clément, du Séminaire des Trois-Rivières, dirent une messe basse aux autels latéraux. Pendant le service funèbre, "Jesu Salvator" et les "Adieux de Shubert" furent rendus avec beaucoup d'âme par M. le notaire J.-E. Langlois, de Saint-Justin. Un morceau d'orgue, à l'offertoire, et la marche funèbre de sortie, furent exécutés par M. Charles Magnan, organiste à Notre Dame du Chemin de Québec, et cousin de la défunte. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Joseph Cardinal, son beau-père, M. Zéphirin Cardinal; ses frères: M. l'abbé Antonio Magnan, Aristide et Paul Magnan; ses oncles: MM. C.-J. Magnan, Inspecteur général des Ecoles Catholiques et Hormidas Magnan, du Ministère de la Colonisation; Hormidas Bruneau, Arthur Dampousse; ses beaux-frères: MM. Florent Cardinal, Aristide Lesage, J.-A. Lanoix, Avila Plante, Edouard Béland; ses cousins: MM. Charles-Joseph Magnan, Joseph, Henri et Arthur Bruneau et Gaspard Dupuis. La regrettée disparue laisse dans le deuil outre son époux, deux enfants en bas âge: Jacques et Jean-Paul; sa mère, Mme Vve E. Magnan, de Maskinongé; quatre sœurs: Aurélie, M.-Gabrielle, Adéline, Thérèse et Germaine; quatre frères: M. l'abbé A. Magnan, MM. A., P. et B. Magnan. Elle était aussi la nièce de M. l'abbé D. M. A. Magnan, curé du Lac Noir, de M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des Ecoles Catholiques, de M. H. Magnan, publiciste, au Parlement de Québec.

Les familles Cardinal et Magnan, ont reçu un grand nombre de témoignage de sympathies dont voici la liste:

Offrandes de messes: M. et Mme Florent Cardinal, M. C.-J. Magnan, M. H. Magnan et leurs familles; M. et Mme Jean-Chs Magnan, M. et Mme Eug. L'Heureux, de Chicoutimi, M. le Chanoine Téléphore Lafliche, M. et Mme Aristide Lesage, M. et Mme Antonin Plante, Mme Olivier Plante, Melle Marie Tardif, M. Narcisse Bastien, M. Omer Boudreau, Melle Léonida Oumet, Le notaire et Mme Lucien Lessard, M. et Mme Henri Girard, Melle Bertha Chabot, M. et Mme Louis Hamel, M. Joseph Cardinal, M. Aristide et Melle Magnan, L'abbé L. Rompré, St-Paulin, Mme Auguste Baribeau, La Pêrade.

Bouquets spirituels. — S. G. Mgr Bruneau, évêque de Nicolet; les abbés Aristide Magnan, curé du Lac Noir et oncle de la défunte, L. Clément, R. Majeau, L.-A. Bourbeau, D. Picotte, M. Patry, Eug. Lésilets, Henri Moreau, M. le chanoine L. Hébert, M. le chanoine G. Courchesne, M. l'abbé A. Béliveau, M. l'abbé D. Grenier, les RR. Dames de la Congrégation et les Révérends Frères du Sacré-Cœur, de Ste-Anne de la Pêrade, les RR. Sœurs de l'Assomption et le noviciat de l'Assomption, les RR. Sœurs du

Précieux-Sang et les RR. Srs Grises, Nicolet, les RR. Srs des Saints noms de Jésus et de Marie, Maskinongé, M. et Mme Henri René, la famille W. Camirand, le notaire et Mme J.-O. Courchesne, Melle F. Lanoix, la famille Geo. Lafamme, M. et Mme Henri Houle, M. L. St-Pierre, la famille J.-S. Guilbert, M. et Mme S. Hamel, M. et Mme Omer Camirand, M. et Mme J.-D. Richard, J.-A. Lemyre, M. et Mme Arth. Landry, M. S. Denoncourt, la famille J.-E. Belcourt, Melle Smith, M. et Mme H. Gadbois, M. et Mme J.-A. Beauchemin, Sœur Louis-Thomas, les élèves de l'Ecole Normale, le Dr et Mme B. Lahaye, M. et Mme H. Rousseau, M. et Mme D. René, M. et Mme Irénée Lupien, Melle Bourk, M. et Mme L.-L. Roy, lieutenant-colonel et Mme L.-C.-H. Bourk, la famille C. Métivier, M. et Mme J.-B. Métivier, la famille Ph. Coulombe, la famille J.-O. Shaughnessy, les élèves de 4e et 5e année, E. N. de Nicolet; M. L.-Phil. Houde, le Cercle Youville, Mme N. Beauchemin, M. et Mme Bruno Lupien, M. et Mme M. Therrien, la famille J. Courteau, MM. Art. et Paul Rousseau, la famille Desfossés, M. Geo. Lemire, tous de Nicolet.

De Maskinongé. — M. le chanoine F. Béland, M. le vicaire H. Rivard, la chorale de Maskinongé, la Rvde Sr Supérieure du Couvent de Maskinongé, M. le Dr et Mme L.-T. Caron, les élèves du Couvent, la famille A. St-Onge, la famille I. Savoie, M. et Mme Julius Dupuis, M. et Mme F.-X.-A. Bélanger, M. et Mme A. Brousseau, la famille L. Landry, M. et Mme J. Desjarlais, M. et Mme D. Boucher, M. et Mme Alb.-B. Lafrenière, M. A. Dugas, la famille W.-B. Lafrenière, la famille Geo. Dugas, la famille J.-F. Lefebvre, la famille J. Trudel, M. et Mme A. Drainville, Melle H. Galipeault, Mme J.-I.-M. Marchand, la famille Louis Bélaïr, la famille Ed. Paquin, la famille Ph. Boucher, M. et Mme Alp. Dupuis, la famille P.-E. Casaubon, Melle B. Poirier, Melle G. Lemire, la famille F. L'Heureux, la famille Joseph S. de Carufel, la famille Joseph Béland, M. et Mme Joseph Guinard, M. et Mme G. Dupuis, la famille Horm. Bruneau, M. et Mme J. Lupien, Melle A. Lebrun, la famille L. Boulay, Melle G. Lafrenière, la famille de Mme Vve J. Rainville, la famille O. Déziel, M. et Mme A. Laurendeau, la famille Arth. Baril.

De Montréal. — M. J.-E. Grenier, les élèves de l'Académie St-Gérard, Révérende Sœur Marie-Adéline, tante de la défunte, Melle D. Desrres, M. Omer Boudreau, M. A. Dampousse, Melle M.-J. Bélanger, les élèves de 1ère année de l'Académie du Précieux Sang; Melle E. Bouchard, de Ste-Anne des Monts, M. et Mme J.-A. Lanoix, de Berthier; M. et Mme P.-P. Magnan, de Québec, Melle M.-R. Chevalier, La Pêrade, la famille J.-R. Hébert, St-Léonard; M. et Mme B. Beauchemin, Notre-Dame du Bon Conseil; la famille S. Bruneau, Grand-Mère, M. et Mme A. Tremblay, Drummondville; M. et Mme C. Rancourt, Drummondville, le notaire et Mme J.-E. Langlois, St-Justin, Sœur I. Magnan, des Ursulines de Québec; Mme A. Larivière, St-Justin, M. et Mme Edmond Gaucher, Louiseville; Mme L. Lessard, Ste-Ursule; M. et Mme J.-E. Lorange, Louiseville; la famille A. Plante, M. et Mme E. Béland, St-Barthélemi; Melle Alberta Chabot, Drummondville; M. Philippe Baril, Ste-Ursule; M. l'abbé Ernest Poirier, Drummondville; Melle Julienne Marcotte, T. R. M. A. E. Hudon, Montréal; M. Elzéar Ouellet, Lac Noir; M. et Mme J.-A. Roberge, Lac Noir; M. Welly Barry, Montréal, Melle Julienne Marcotte, T. Rivières; Mère St-Henri des Ursulines, des Trois-Rivières; Mme J.-A. Gagnon, Québec; Melle H. Magnan, Québec; M. J.-A. Bourgeois, Drummondville; M. L.-A. Manseau, Drummondville.

Télégrammes. — M. R. Hudon et M.

C. Rancourt, Drummondville; M. Jules Lemire, Montréal; M. Elph. Déziel, Montréal; J. Sicard, L.-T. Caron, Melle Th. Magnan, Montréal; M. et Mme Eug. L'Heureux, Chicoutimi; M. Napoléon Vanasse, du Séminaire des Trois-Rivières.

Offrandes de fleurs. — M. et Mme Florent Cardinal, St-Vincent de Paul: une couronne; M. et Mme Eug. Leblanc, Nicolet: une gerbe.

Maskinongé, le 30 mars 1925.

Les principaux membres de la chorale de Maskinongé, étant réunis en assemblée spéciale, il y fut proposé par M. Edouard Dugas, maître de chapelle, et secondé par M. Joseph S. de Carufel, que la résolution suivante soit passée, à savoir:

1o. Que les membres de la Chorale de Maskinongé, ayant appris la triste nouvelle de la mort de Dame Joseph Cardinal, sœur de M. Aristide Magnan, leur dévoué confrère dans la chorale,

lésirent exprimer à M. Magnan ainsi qu'à sa famille, leurs sentiments de profonde sympathies dans l'épreuve qui les frappe.

2o. Que copie de la présente soit transmise à la famille et aux journaux locaux. Adopté à l'unanimité. Ce trentième jour de mars mil neuf cent vingt-cinq. Henri Rivard, ptre-dir. sec. ad Noc.

Envoyez vos volailles et vos œufs en toute saison à

J. A. L. CARBONNEAU,
COMMERÇANT,

B. P. 107, YAMACHICHE, P. Q.

et vous aurez toujours les plus hauts prix du marché.

Demandez toujours nos prix au commencement de la semaine. Une prompt réponse assurée.

Pour l'achat d'un BICYCLE OU D'ACCESSOIRES

N'oubliez pas que la
meilleure place est au

Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin, P. Q.

Nous avons tout ce qu'il faut pour réparer
les bicycles et les remettre en bon ordre.



Hotel Victoria

Wm FOREST, Propriétaire.

LE RENDEZ-VOUS DES TOURISTES
ET DES VOYAGEURS DE
COMMERCE.

Chambres spacieuses et pension de
première classe.

ST-LIN DES LAURENTIDES, P. Q.

Martel & Morin, Enrég.

MANUFACTURIERS DE

Cigares, Rôles, Tabac coupé,
Torquettes, Etc.

Négociants en Gros de Tabacs en Feuilles.

St-Lin des Laurentides,

Co. L'Assomption, P. Q.

J.-Ernest Gagné,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON

P.-T. Legaré, Limitée, Québec.

La grande variété aussi bien que la
qualité des marchandises vendues
par cette maison sont connues
de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients.

P. O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures,
Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL.

Agent pour les engins à gazoline et
à l'huile de Fairbank-Morse.

Entrepreneur-Electricien licencié.

SAINT-JUSTIN.

Normandin Frères

Marchands de Provisions

17 RUE BEAUBIEN, MONTREAL.

Achètent tous les produits de la
ferme, tels que: Beurre, Oeufs, Fro-
mage, Volailles, Lard, Miel, Patates,
Etc. Au plus haut prix du marché.

ARMAND DUMONTIER

Commerçant de bois,

BOIS DE CHARPENTE, PLANCHES,
BARDEAUX, BOIS PRÉPARÉ ET
MOULURES DE TOUTES SORTES.

Je tiens aussi le charbon de toutes
sortes: Coke, Chestnut, Aigle, etc.

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

ST-BARTHELEMI, — — P. Q.

Ovila Béland

BOUCHER

Et commerçant de Boeuf, Lard, Mou-
tons, Volailles, Etc.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Querelle entre ma plume et mon aiguille

Imaginez-vous quelle découverte j'ai faite: Ma plume et mon aiguille parlent! J'avais bien entendu le lapin de La Fontaine, la cigale et la fourmie; les discours pleins de ruse du malin renard, je les connaissais tout aussi bien que les naïves réponses des animaux dont le matois s'était si souvent joué; mais je croyais, avec le Bonhomme, que si "les jardins parlent peu excepté dans ses livres," les autres objets parlent moins encore. Non jamais je n'aurais cru qu'une aiguille et une plume pouvaient converser ensemble et vous allez voir que c'étaient deux érudites. Jeudi dernier, après la couture, ayant laissé les deux boudoir sur mon pupitre, pendant que je m'absorbais dans ma composition, j'entendis une étrange conversation s'échanger d'une voix plutôt aiguë. Je laisse mes deux interlocutrices la redire devant vous.

— Ah plume — je suis bien malheureuse, va! Ma maîtresse me délaisse, elle ne s'occupe que de toi!

— C'est sans doute que je le mérite. Serais-tu jalouse?

— Non, mais j'aime la justice. C'est triste, sais-tu, active par nature, me trouver tout à coup réduite à l'oisiveté.

— Tiens, penserais-tu que tout est rose dans ma vie, par hasard?

— Tu as peut-être des peines, des déboires, mais certainement pas autant que moi. Au moins, tu travailles, tu rends service: c'est le plus grand bonheur à désirer. Pour moi, quand je sers deux fois par semaine, je puis m'estimer heureuse.

— Je rends service oui; mais si j'écris contre mon gré! Parfois, je me raidis dans la main de ma maîtresse. Il faut écrire quand même. Pauvre orthographe! J'aimerais bien, moi, mettre les points sur les "i" et les accents à leur place: c'est la maîtresse qui me guide et bien souvent elle les néglige. Et les fautes, donc!

— C'est peu à côté de mon infortune: Toujours le même horizon: des fuseaux, un dé, des ciseaux, et tu penses que c'est intéressant!

— Je le sais bien.

— Et puis, je ne vais jamais plus loin que la salle d'étude, tandis que toi, tu voyages partout.

— Oui. Mademoiselle ne me quitte pas. A l'étude, au réfectoire, à la récréation, suspendue à son cou, je suis de toutes les confidences. A-t-elle quelques notes à prendre sur les rangs? Aussitôt elle recourt à moi. Elle ne pourrait se passer de moi, non plus.

— Et moi, c'est comme si je n'étais pas utile! Samedi, si je n'avais pas été là, Mademoiselle aurait eu une robe percée toute la semaine. Mais ça malheureusement, ça n'arrive pas souvent: aussitôt l'ouvrage fini, je retourne dans mon coin. Que je voudrais être l'aiguille d'une couturière!

— Bah! tu ne rendrais pas encore des services comme moi. Quand notre maîtresse a du succès dans une composition, une dictée sans faute, sans me vanter, il m'en revient une bonne part.

— Que vous êtes orgueilleuse! vous mériteriez d'être condamnée à l'inaction.

— Orgueilleuse moi? J'énonce simplement un fait. Quant à être inactive, la paresse volontaire ou forcée, c'est bon pour une aiguille.

— Apprenez que beaucoup de mes sœurs, plus heureuses que moi sont d'une grande utilité. Une mère de famille peut se passer d'une plume, tandis qu'une aiguille lui est absolument indispensable. Qui coud les vêtements pour l'enfant nouveau-né, sinon l'aiguille? Qui, plus tard, en des points

déliçats, fixe les plis de la robe de première communion, sinon moi?

— Etes-vous capable de nommer des œuvres de l'aiguille passés à la postérité? Connaissiez-vous des défenseurs de la religion, des grands hommes qui se sont produits par l'aiguille? dites, en connaissez-vous?

— Si l'aiguille n'a pas votre célébrité, son histoire est sans tache.

— Pas de taches? Et ces robes indécentes et ces costumes inconvenants fabriqués par vous? Peut-on les compter? Vous avez encore bien d'autres crimes sur la conscience: Ces toilettes luxueuses dont le prix suffirait à nourrir plusieurs familles! La faim tue les pauvres. Ces homicides vous en êtes la cause indirecte.

— Et vous, vous oubliez Voltaire, Rousseau, Renan, Zola, tous ces pervertisseurs d'âmes, voleurs de la foi et des mœurs qui ne tuent pas le corps mais qui envoient les âmes en enfer. Ah! tu es bien méchante, on a bien raison de te craindre, de s'éloigner de toi, de ne te prendre qu'avec précaution.

— Ne sois pas cruelle. Ne me rappelle donc pas la grande douleur de ma vie.

Voyons gentille aiguille, et toi, petite plume, votre conversation prendrop d'acrimonie. Et tout cela parce que je me sers de ma plume plus que de mon aiguille. Vous m'êtes toutes deux bien utiles. Chère aiguille, console-toi: si aujourd'hui, je te laisse il n'en sera pas toujours ainsi. Pour te faire apprécier ton sort, je t'amènerai chez nous pendant les vacances. Là, n'aie pas peur: tu ne seras point inactive. Et toi, plume, ne sois pas orgueilleuse ne méprise pas ta compagne. Les préparations de classe que j'écrirai plus tard, ma correspondance seront le fruit de méditations ménagées grâce aux paisibles travaux de l'aiguille. Je travaillerai pour les pauvres, pour l'autel et c'est en maniant ton active petite sœur que j'élaborerai les pages les plus utiles à mon enseignement. Paix entre vous!

GERMAINE

Normalienne des Trois-Rivières

LE PASSE-TEMPS

SOMMAIRE DU No. DE PAQUES (764):

Chantez l'Alleluia, piano et chant.
Cruelle, romance, piano et chant.
Allouette, gentille Allouette, harmonisation de H. Miro.

Près d'un Berceau, chanson.
Larmes d'amour, chanson.
Quand j'ai les bleus, chansonnette comique.

C'est toujours la même chanson, chansonnette comique.
Eva Valse, pour le piano.

Propos de Carême, chronique du mois.

Le Bonnet, billet du mois.
La Légende du Palmier, vers à réciter.

En vente partout, 10 sous.
Abonnement: Un an, Canada, \$1.50; Etats-Unis, \$2.00.

Adresse: 16 Est, rue Craig, Montréal.

Atelier de L'Aide aux Aveugles

Paniers de toutes sortes
Chaises rempaillées, Raquettes,
Matelas refaits
Balais, Vadrouilles, Lavettes
23 Jeanne Mance, - MONTREAL.
Spécialité: jonc tissé ou ajouré.

— Pour vos travaux d'impression, adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin: un homme de 35 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

PRIERE D'ENFANT

Saint François-Xavier se servait des enfants pour convertir les infidèles. Il les réunissait au pied des autels pour demander au ciel d'aider les missionnaires. Les faits attestent que la prière

des petits n'a jamais éprouvé de refus. Puisque Dieu donne à l'innocence et à la prière du jeune âge tant de pouvoir sur son cœur, hâtons-nous d'employer cette puissance. Apprenons aux enfants à prier dès leur bas âge. La prière est le seul remède pour enrayer le mal et le fléau du paganisme.



CINQ REMEDES QUI MERITENT VOTRE CONFIANCE, PARCE QU'ILS SONT LE FRUIT DE 25 ANS D'EXPERIENCE.

Les Pilules Toniques du Dr Comtois. sont indiquées dans les maladies suivantes: Maux d'estomac, indigestions, maladies du foie, palpitations du cœur, constipation, faiblesse, nervosité, épuisement général, sensation de fatigue et surtout amaigrissement. Prix \$1.00 la boîte pour un mois de traitement.

Les Pilules Rénales du Dr Comtois. Pour: mal de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et fréquente, incontinence d'urine; cystite, urine blanche et avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et engourdissement des pieds et des mains, essoufflement au moindre travail. Prix 50 cents la boîte, traitement de 15 jours.

Les Tablettes Migraine du Dr Comtois. Pour: indigestions, la fièvre, la migraine, la grippe, mal de tête, mal de dents et douleurs névralgiques. Prix 25 cents la boîte de 12 tablettes.

Les Pilules Purgatives du Dr Comtois. Pour constipation habituelle, mauvaise digestion, besoin de sommeil après les repas, langue chargée, gaz de l'estomac et manque d'appétit. Prix 25 cents la boîte de 50 pilules.

L'Elixir Anti-Rhumatique du Dr Comtois. Toujours le meilleur remède pour les cas de rhumatisme rebelles à tout autre traitement. Prix \$2.50 la bouteille pour un traitement. Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15 cents.

Tous ces remèdes vous seront envoyés franco par la malle sur réception du prix.

Dr Jos. Comtois, St-Barthélemi, co. Berthier, P. Q.

En vente aussi chez W.-H. Gagné, St-Justin; Pharmacie du Docteur Legris, Louiseville et F.-X. Desjarlais, Maskinongé.

Faites abonner vos parents et amis à l'ECHO.

AVIS IMPORTANT

Mon stock de bottes pour le printemps, est maintenant au complet. Si vous voulez acheter une marchandise de première qualité et garantie sous tout rapport, c'est chez Comtois qu'il faut vous adresser.

J'ai aussi en mains l'assortiment le plus varié en frais de bottines et souliers pour l'été. Si vous voulez être bien mis, il vous faut porter les nouveautés du jour; vous trouverez ceci au magasin populaire de Saint-Barthélemi.

Comme il vous faudra probablement peindre votre maison cet été, vous pourrez acheter le fameux blanc de plomb Unicorn de Ramsay garantie 100 p. c. pur à \$4.00 meilleur marché que vous pouvez l'acheter actuellement dans le gros. En profitant de cet aubaine, vous pourrez remettre votre maison à neuf, sans qu'il vous en coûte trop cher.

Comme par le passé, les commandes par téléphone recevront toujours une attention toute particulière.

P.-Paul-Léo Comtois,

MARCHAND DE CHAUSSURES,

Téléphone Bell.

St-Barthélemi, P. Q.

DANS LA BATISSE DE JACQUES MORAND.

EN CAUSANT.... DE NOS LIVRES

Avant de fermer l'intéressant volume que vient de publier M. Léon Gérin sur la vie intime de son père, il nous fait vraiment plaisir de souligner de façon très sensible, toute l'opportunité de cette œuvre nouvelle.

Cette œuvre, elle aura deux mérites principaux: celui d'avoir doté notre jeune littérature d'un joyau de valeur, et cet autre non moins important de fixer longtemps dans les esprits canadiens le souvenir ému en même temps que réconfortant des fêtes récentes du Centenaire.

Avant de commenter l'œuvre elle-même, nous rappellerons qu'elle a reçu d'un peu partout, de tous les critiques les plus judicieux, des appréciations encourageantes et très justes. C'est ainsi que le "Passant" du "Bien Public" parlant de ce livre, n'a pas craint de dire dans une de ces spirituelles chroniques, "qu'il était très attachant". De plus, un de nos prêtres les plus en vue en même temps que l'homme de lettres distingué, s'écriait avec raison que M. Léon Gérin avait très bien parlé de son père. Oui, M. Gérin a bien parlé de son père... et c'est peut-être parce que nul n'est mieux qualifié pour opérer cette tâche si délicate. Les cent premières pages de ce volume constituent une étude détaillée de la vie de Gérin-Lajoie; Etude reposante parce que finement égayée de bons mots, de tournures et d'expressions bien canadiennes. C'est dans un cadre tout-à-fait intime que nous apprenons à mieux apprécier, à plus aimer notre "grand Méconnu".

L'auteur nous présente tour à tour et de quelle façon charmante l'enfant déjà si sensible d'âme, l'écolier acharné à l'ingrat labeur de tous les jours, le versificateur modeste, qui devient vite à son insu un barde de renom qu'immortalise une de ses poésies, le "Canadien errant".

Nous ne parlerons pas des chapitres qui nous le montre tout-à-la-fois lauréat et initiateur zélé, philosophe à la réplique réputée redoutable, auteur d'un drame où se révèlent les plus belles promesses d'avenir, modèle de respect sur ses maîtres — amis, vrai type du parfait "gentleman" dans ses relations confraternelles, enfin l'étudiant le plus délicat qui soit dans les procédés courants de la vie de communauté.

Puis, c'est le jeune homme à l'illusion un peu trop facile, un instant désemparé le dévoué fondateur de "l'Institut Canadien", le patriote éclairé et partant si sincère, le journaliste consciencieux, mais si mal rétribué, le confrencier fort apprécié dans les milieux distingués, le politique désabusé. Enfin, l'auteur nous fait voir l'homme d'âge mur, c'est-à-dire l'avocat trop honnête, l'intellectuel averti malgré une foule de soucis d'ordre matériel, le fonctionnaire estimé, l'historien de haut mérite, le romancier de la terre canadienne, l'époux tendre, le père chéri.

Telle est la substance de la première partie du volume: Substance riche, à la vérité, et qui apporte au lecteur quelque peu cultivé de bien agréables surprises. Voici ce qu'en dit un des nombreux appréciateurs et non pas le moins compétent — M. Barrette lui-même: "Détachée du volume, cette première partie ferait bonne figure avec addition de notes, parmi les meilleurs ouvrages de ce genre."

En outre, et ce n'est pas son moindre mérite, cette première partie nous révèle toute la beauté simple mais si captivante d'une vie tout-à-la-fois

courte et riche "de beauté morale, de fierté patriotique, de travail sauveur."

La seconde partie dont l'intérêt s'impose également à notre attention, est un compte rendu des diverses manifestations en l'honneur de la mémoire d'Antoine Gérin-Lajoie. Dans un genre tout différent, nous pouvons encore admirer sans restriction l'extrême facilité de plume de M. Gérin. Dans cette partie, ce n'est plus l'historien grave, le biographe sérieux, c'est l'artiste qui se complait dans des descriptions superbes de couleurs et de vie. Nous n'en voulons pour preuve que cette délicate et attachante allégorie des "deux bergers modernes" si bien à même de répandre "la nouvelle d'une grande joie" chez tout notre peuple. Entre parenthèses, disons qu'un de ces pseudo bergers est un prêtre de notre maison; éducateur fort estimé dans tous nos milieux d'étudiants, pour sa paternelle bonté, et que l'autre est un journaliste militant qui se rend de plus en plus utile à son pays et qui s'impose partout à l'admiration publique.

Après le récit des fêtes célébrées à Yamachiche qui, disons-le bien vite reçut ses hôtes en grande dame qu'elle est, M. Gérin cite textuellement les

importantes pièces d'éloquence qui furent entendues ce jour-là. C'est d'abord le sermon très remarquable de M. le chanoine Camirand, puis successivement, les discours substantiels de M. l'abbé Camille Roy, digne représentant du Québec, de M. Montpetit, l'illustre professeur de Montréal, enfin celui de M. C.-J. Magnan, pour qui notre plume presque parente se fait volontiers plus élogieuse, peut-être aussi parce qu'il est fils de la petite patrie. Nous nous en voudrions beaucoup de ne point faire mention de la touchante poésie du Dr Nérée Beauchemin, dont le nom devient presque célèbre chez notre mère éloignée, la France, et que nous ne pouvons nous empêcher — l'occasion étant vraiment trop belle — de saluer du beau nom de "poète du terroir".

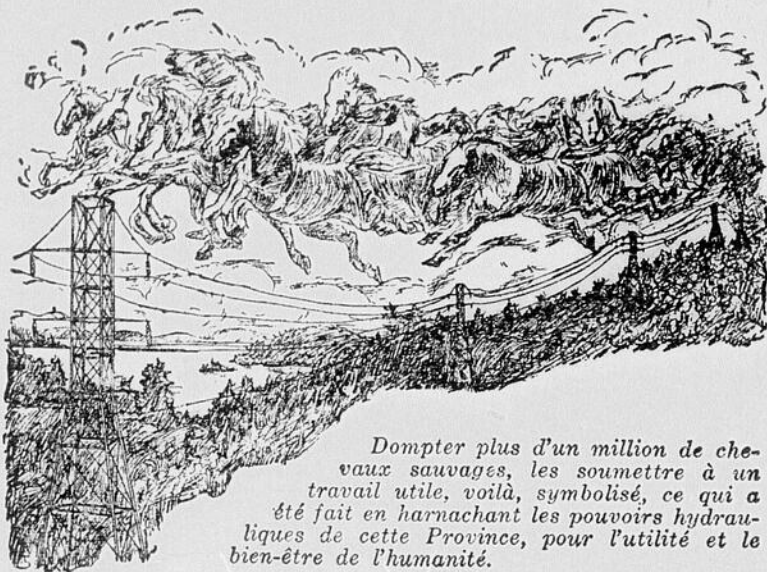
Puis enfin, vient le récit détaillé des manifestations collégiales, récit qui n'est pas le moins intéressant pour nous, les jeunes, lorsque nous y voyons quelques-uns des "nôtres".

Pour conclure, disons que nous avons l'intime conviction que ce livre, où l'on chante si bien l'austère mais éloquente beauté du devoir journalistique, héroïquement accompli, et le glorieux prestige de la renommée noblement

conquise, se répandra à foison dans tous nos foyers canadiens, où, grâce à Dieu, les "Magazines" aux tons multicolores, plus choyants les uns que les autres, n'ont point contaminé à tout jamais le goût salutaire à l'esprit de la bonne, de la saine et forte littérature. Tout en formulant de façon très expresse ce vœu qui nous est cher, nous ne pouvons mieux terminer notre billet qu'en insérant ici l'article du "Tisserand" sur le livre de M. Léon Gérin. L'on sait depuis longtemps, que sous ce pseudonyme suggestif, se cache peut-être un peu trop modestement une plume tout-à-la-fois distinguée et fort bien taillée. Nous laissons donc place au chroniqueur érudit qu'est "le Tisserand":

"Il nous plaît de reparler du plaisir délicat et utile que goûteront tous ceux qui voudront lire, ou relire le récent ouvrage consacré par M. Léon Gérin, à la mémoire de son père. C'est un stimulant pour l'esprit et un repos pour le cœur de retrouver, dans leur cadre domestique et social des hommes simples et bons comme le fut Gérin-Lajoie, si près de nous par sa vie modeste et volontairement cachée, vie si utile et productive pourtant par (A suivre sur la page quatorze)

Chevaux sauvages domptés



Dompter plus d'un million de chevaux sauvages, les soumettre à un travail utile, voilà, symbolisé, ce qui a été fait en harnachant les pouvoirs hydrauliques de cette Province, pour l'utilité et le bien-être de l'humanité.

¶ Nous avons l'intention de vous dire, dans une série d'annonces, ce que l'énergie électrique a fait pour cette Province, combien c'est avantageux et utile d'avoir l'énergie électrique à sa disposition, et ce que la Shawinigan Water & Power Company a fait pour augmenter le confort de tout le monde et la prospérité de cette Province.

¶ Une histoire sera racontée dans cette série d'annonces, et des prix seront distribués pour les meilleures compositions en français et en anglais sur cette série.

PRIX —

Premier: — \$100.00 pour la meilleure composition en français et \$100.00 pour la meilleure composition en anglais.

Deuxième: — \$50.00 chaque pour la composition jugée seconde en mérite, en français et en anglais.

Troisième: — \$25.00 chaque pour la composition jugée troisième en mérite, en français et en anglais.

ce qui forme un total de trois cent cinquante dollars (\$350.00) en prix.

¶ Tous les élèves d'au-dessous de dix-huit ans du district desservi par le pouvoir Shawinigan peuvent concourir pour ces prix. Tout élève devrait découper cette annonce et chacune qui suivra, afin d'être prêt à concourir pour ces prix, quand la série sera terminée.

Shawinigan

Fournit un Service Supérieur

No. 7

La Première Canadienne du Nord-Ouest

ou Biographie de Marie-Anne Gaboury, arrivée au Nord-Ouest en 1806, et décédée à Saint-Boniface à l'âge de 96 ans
par M. l'abbé G. Dugast.

Enfin, après cinq jours de marche, ils arrivèrent sur les bords de la Saskatchewan, en face du fort des prairies. Ils appelèrent quelqu'un du fort pour venir les aider à traverser la rivière. Il était temps, car, à peine touchaient-ils l'autre rive, qu'ils aperçurent au loin les Sarcis qui les poursuivaient. Les Canadiens Belgrade, Chalifou et Paquin étaient arrivés au fort; leurs femmes avaient déjà été massacrées avec leurs enfants dans un camp des Sarcis, comme on l'a dit plus haut.

M. Lajimonière et sa femme entrèrent dans le fort pour se mettre en sûreté. Les sauvages traversèrent la rivière et vinrent se présenter à la porte du fort pour demander les Canadiens. Le bourgeois et tous ceux qui étaient réunis au poste tâchèrent de les calmer, mais ce ne fut qu'à force de présents qu'ils réussirent à se débarrasser d'eux sans effusion de sang. Mme Lajimonière ne retourna pas à la prairie le reste de l'été.

Ce genre de vie était plein de dangers et n'était guère profitable. Elle aurait bien voulu voir son mari se fixer auprès d'un fort et cesser cette vie d'aventures. Sa famille augmentait, il devenait de plus en plus difficile de voyager ainsi sans s'exposer à de graves inconvénients; cependant il n'était guère facile de parler du projet de s'établir d'une manière permanente dans un endroit comme celui-ci. Elle se résigna donc encore à attendre avec patience.

Au printemps de 1810, elle fit un troisième voyage à la prairie. Ce fut pendant ce voyage que vint au monde son troisième enfant. Elle avait surnommé le second Laprairie parce qu'il était né au milieu d'une immense prairie; elle donna à son troisième enfant, qui était une fille, le surnom de Cyprès parce qu'elle vint au monde à la montagne Cyprès. Son second enfant avait alors deux ans. A l'âge de six mois, il avait failli être volé par une Pied-Noir; il paraît que tous les sauvages jetaient sur lui des regards d'envie, car pendant l'été de 1810 une bande de sauvages fit de nouvelles tentatives pour l'avoir. Cette fois ils n'essayèrent pas de le voler, mais ils proposèrent de l'échanger contre des chevaux.

Un jour que Mme Lajimonière était avec son mari sous sa tente, des Assiniboïnes arrivèrent auprès d'eux avec des chevaux, et le chef descendit pour parler à Mme Lajimonière. Elle ne comprenait pas le sauvage; mais le chef, pour lui faire entendre qu'il désirait avoir son enfant âgé de deux ans, pris la corde qui attachait le plus beau de ses chevaux, et la passant autour de la main de Mme Lajimonière, lui fit signe qu'il le lui donnait en échange de son second enfant. Comme on peut bien le penser, Mme Lajimonière le repoussa et lui fit signe que jamais elle ne consentirait à un tel marché. Le sauvage croyant qu'elle ne se contentait pas d'un cheval, lui en amena un second, puis lui passa encore la corde autour de la main comme la première fois. Elle dit à son mari: "Répète lui donc que je ne vends pas mon enfant et qu'il m'arrachera le cœur avant que je ne consente à me séparer de lui."

"Eh bien! dit le sauvage, prends les chevaux et un de mes enfants." "Non, dit-elle, jamais tu ne me feras consentir à ce marché;" puis prenant son enfant dans ses bras elle se mit à pleurer.

Le sauvage, paraît-il, fut touché de ses larmes, car il cessa d'insister d'avantage. Il continua sa route avec ses gens et ses chevaux.

Cette aventure fut sa dernière dans la Saskatchewan. Vers la fin de l'été, elle arriva au fort des Prairies pour y passer l'hiver, et, au printemps de 1811, son mari consentit à reprendre le chemin de la rivière Rouge, où les épreuves d'un autre genre l'attendaient.

(A suivre)

En Causant... de nos Livres

(suite de la page treize)

La belle flamme ardente mais mesurée qui l'anime tout entière et en fait une des existences les plus utiles à la Patrie. Ces contacts sont salutaires et nous devons notre gratitude et notre appui à ceux qui se dépensent pour nous les procurer. Gérin-Lajoie ne pouvait espérer biographe plus compréhensif ni plus respectueux que son fils. Ceux qui ont organisé son centenaire et y ont apporté le concours de leur talent ne pouvaient non plus trouver meilleur narrateur de leurs faits et paroles. M. Gérin nous fait de ces fêtes une relation souriante, vivante et colorée.

Voilà certes une appréciation peu banale, qui dénote trop de connaissance du "métier" pour y ajouter quelque commentaire. Qu'il nous soit permis cependant d'ajouter qu'en lisant ce livre très éducatif, l'on se procurera un des plaisirs les plus délicats qui soient.

NAPOLEON VANASSE
Séminaire des Trois-Rivières.

SAINTE-URSULE

Mariages.—Le 15 avril a été béni le mariage de Léonard Plante, plombier à St-Barnabé, à Melle Blanche-Lily Elliott.

—Le même jour à Ste-Cécile de Montréal M. Eugène Picotte unissait sa destinée à celle de Melle Lily Leber qui après avoir été instruite de la doctrine chrétienne a abjuré le protestantisme pour embrasser le catholicisme.

—On annonce pour prochainement le mariage de M. Henri St-Louis, fils de M. Urgel St-Louis à Melle Anita Lambert, fille de M. Harry Lambert.

Mutation.—Le 7 avril, après encaissement de ses meubles et accessoires de ferme, M. Joseph Lessard, fils de feu Médore Lessard, a vendu sa propriété à son beau-frère Isidore Lessard, qui à son tour a vendu sa propriété à M. Eugène Lessard, fils de Ferdinand, M. Eugène ayant vendu une de ses terres à M. Ernest Bellemare.

—M. Joseph Baril, entrepreneur-ménager a vendu sa résidence à son fils M. Philippe, Gérant de la Banque Provinciale. Il a acheté la maison et dépendances de M. Charles-Edouard Paquin. M. Baril a intention d'acquiescer un peu de terrain de M. le Maire Paquin d'y construire deux maisons après avoir défriché la vieille qui s'y trouvait.

Naissance.—Joseph Gérard-Léopold, enfant de Joseph Lefrançois et de Virginie Casaubon. Parrain Ephrem Lessard, Marraine, son épouse, Cécile Casaubon.

Malades.—Dame Vve Louis Bellemare, Joseph Chrétien et Harry Lambert.

En visite.—La Rde Sœur Marie de la Salette accompagnée de sa nièce la Rde Sœur Dolorosa, est venue visiter sa mère malade et âgée de 90 ans, Dame Vve Louis Bellemare.

—M. Antonio Paquin, employé à la Banque Provinciale des Trois Rivières et M. Laperrière de la même banque à St-Jérôme étaient en visite dernièrement à Ste-Ursule.

—Melle Loranger en traitement à Montréal depuis quelques mois est ve-

nue passer le congé de Pâques, chez son oncle M. le curé Laquerre. Elle est retournée à Montréal la semaine dernière.

—Mme Joseph Ferron, pensionnaire au couvent de Ste-Ursule nous a quittés pour aller demeurer à l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières où habite depuis nombre d'années sa fille Rde Sœur Ferron.

Pensée.—Un ami, c'est un être clairvoyant qui a le courage de vous dire "Tu fais mal". Un ami, c'est un cœur large, qui oublie et qui pardonne.

P. Didon O. P.

Semaines.—En face du bas prix et du peu de demandes de foin, nos cultivateurs se proposent d'ensemencer plus en grand. On comprend que l'industrie laitière, surtout en hiver et une plus grande production de grains et céréales pourront seuls redonner à nos cultivateurs les profits d'autrefois.

ST-BARTHELEMI

Nos malades. — Dame Maladie a fait plusieurs visites dans notre paroisse depuis quelque temps. Dans bien des cas, même, cette visiteuse indésirable a exigé un séjour assez prolongé à l'hôpital. Jugeons:

Mme Omer Lincourt, opérée pour une tumeur, est encore sous les soins du médecin; Mme Jacques Morand et sa fille, Mme Gérard Denis, opérées toutes deux à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, sont en bonne voie de guérison.

Mme Docteur Latourelle, suit un

traitement à l'électricité, à Montréal; son état est sensiblement amélioré.

M. Damien Mercure, traité au radium pour cancer à la lèvre, est beaucoup mieux. Cependant, il est obligé d'ajourner son voyage en Europe qu'il devait faire avec sa Dame le 5 mai.

Melle Hélène Villandré, opérée à l'Hôpital Français, pour appendicite, est encore très faible.

Mme François Plante, a subi une opération à l'Hôpital de Joliette.

Mme Urgel Bernèche, sous les soins du médecin, chez elle; son état ne semble pas changer beaucoup.

Melle Marie-Berthe Cardinal, autrefois d'ici, gravement malade des fièvres à l'Hôpital de Nicolet.

M. Charles L'Heureux, citoyen bien connu et estimé de tous, souffre d'une dépression nerveuse qui l'oblige à abandonner tout contact avec le public. Dernièrement, il se démettait de la gérance de la Banque Canadienne Nationale, et vendredi dernier il vendait tout son joli stock à M. Joseph Mercure, marchand de nouveautés de cette localité. M. L'Heureux peut être persuadé que nous le considérons comme le type idéal du citoyen honnête et dévoué. Nous faisons ces vœux pour son prompt rétablissement et pour celui de tous nos autres malades:

—Si vous voulez aider à une œuvre religieuse et patriotique, faites abonner vos parents et amis à l'Echo de Saint-Justin.

\$5000.00

De jolies marchandises provenant du

Stock de M. Charles L'Heureux

seront mis en vente sous peu.

Des prix jamais vus à Saint-Barthélemi.

Voyez nos annonces. — VENEZ LES PREMIERS au rendez-vous des vrais acheteurs.

Joseph Mercure,

Tél. 216-J.

St-Barthélemi, P. Q.

Ouverture d'une Vente

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'à partir du 1er mai, je prendrai la direction du commerce établi par mon père en 1901, connu sous le nom social, F.-X. Desjarlais, marchand de Nouveautés, Pont Maskinongé.

A cette occasion, pour solenniser mon début, le magasin sera fermé jeudi et vendredi pour nous permettre de préparer une Vente à très grande réduction, laquelle commencera Samedi, le 2 mai, à 8 hrs du matin.

Acheteurs qui désirez épargner de l'argent, venez vous convaincre de la sincérité de cette annonce.

Notre perte sera votre profit.

Sollicitant votre encouragement,

Je me souscris, votre dévoué

Joseph Desjarlais,

PONT MASKINONGE, P. Q.

27 avril 1925.

NOTES LOCALES

De passage au presbytère pendant la Semaine Sainte, Mlle M. Brunet, des Trois-Rivières.

De passage chez M. Joseph Ladouceur: Mlle Parmelia Ladouceur, de Berthierville, M. Eugène Vermette, de Detroit, Mich., M. et Mme Delphis Ladouceur et leur fillette Laurette de St-Barthélemi.

Vous trouverez un très beau choix de chaussures légères pour l'été (Running Shoes) pour hommes, femmes et enfants au Magasin W.-H. Gagné, St-Justin.

De passage chez M. Hormisdas Dauphinais: Mlle Robéa Dauphinais, étudiante au couvent des Rdes Soeurs Grises de Shawinigan ainsi que Laurette Lacharité et M. Marcel Dugré.

Mlle Alice Vertefeuille est allée passer une quinzaine à Montréal à l'occasion des fêtes de Pâques.

Mme Joseph Sylvestre de St-Didace en promenade pour une quinzaine chez M. Hormisdas Comtois.

Mlle Germaine Comtois, du Pensionnat de St-Barthélemi est venue passer ses vacances de Pâques chez son père M. Hormisdas Comtois.

Les personnes désirant se procurer un appareil à repriser pouvant s'adapter à n'importe quel moulin à coudre, pourront s'adresser à M. Hormisdas Comtois qui a été nommé agent local. Cet appareil indispensable ne se vend que 75 cents.

Mme Isidore St-Jean, de Holyoke, Mass., était en promenade dernièrement chez M. Téléphore Frappier. Elle est retournée enchantée de son voyage.

M. Edouard Doucette a vendu sa terre à M. Urgel St-Louis, de Ste-Ursule. Il est allé résider à St-Cuthbert où il a fait l'acquisition d'un moulin à scie et à farine.

Mlle Yvonne Paquette est allée passer trois semaines chez ses parents à Ste-Ursule. Elle est revenue enchantée de son voyage.

Mlle Espérance Gaboury de Maskinongé est venue passer une huitaine chez ses parents.

Baptêmes. — Le 8 avril, Marie-Laur-Gilberte, fille de Wilfrid St-Antoine et de Maria Gervais. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Marchand.

— Le 11, Marie-Anne-Gertrude-Aurore, fille de Théotime Alarie et de Clairvina Dubé. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Bourque.

— Le 20, Marie-Rose-Irène, fille d'Adélard Fliset et de Geo-Ludina Mousseau. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Lefebvre.

— Le 20, Joseph-Jacques-Réal, fils d'Albert Gagné et de Marie-Rose Hubert. Parrain et marraine, M. et Mme Amable Hubert.

— Le 24, Marie-Pauline-Madeleine, fille de F.-X. Gagnon et de Marie-Yvonne Fleury. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Fleury.

Sépultures. — Le 3 avril, Charles Gobell, époux de Reine-Blanche Lefebvre, décédé à l'âge de 75 ans.

— Le 10 avril, Anonyme Bastien, enfant d'Adrien Bastien et de Floride Paillé.

— Le 25, Adélard Gagnon, époux de Philomène Lafrenière, décédé à l'âge de 62 ans.

— Le 30 avril, Joseph-Jacques-Réal, enfant d'Albert Gagné et de Marie-Rose Hubert, décédé à l'âge de 10 jours.

M. et Mme Wilfrid St-Antoine ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Laure-Gilberte. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Marchand, oncle et tante de l'enfant.

Le jour de Pâques, quelques-uns des enfants et amis de M. Louis Rinfret se rendirent à sa cabane et ont fait honneur au bon sucre et à la bonne tige. Parmi les personnes présentes, on

remarquait: M. Albert Rinfret et ses enfants, Ange-Albert, Gérard et Lucile, M. et Mme Antonio Rinfret, M. et Mme Antonio Dufresne et leur fils Jean-Louis, M. Arclesse Carufel et ses deux filles Antonia et Léona, Mme Antoine Lefebvre, M. Laurent Olivier, de la Banque de Commerce de Marblaton, Melles Irène, Aline et Germaine Rinfret, Melle Albina Lafrenière, MM. Aurélien, Florent, Doria et Emile Rinfret. Tous garderont le meilleur souvenir de cette agréable journée.

M. Orphir Brousseau, de Shawinigan, était de passage à St-Justin, dernièrement.

M. et Mme Alcide Savoie ainsi que M. et Mme Alphonse Savoie donnaient le jour de Pâques une fête de sucre. Etaient présents: M. Ludger Savoie, M. Edmond Ladouceur, M. et Mme Anatole Gagnon, des Etats-Unis, M. et Mme Albert Ladouceur, MM. Joseph Sylvestre, Arthur Ladouceur, Emile Dauphinais, Donat Ladouceur, Roland, Aimée, Rosaire et Jean-Marie Savoie, Wilfrid Gagnon, Léopold et Maurice Savoie, Melle Lucinda Ladouceur, Yvette Gagnon, Lucienne et Georgette Savoie, Yvette Ladouceur. Tous se sont bien amusés et garderont un bon souvenir de leur fête de cabane.

M. et Mme J.-A. L'Ecuyer et leurs enfants, Simonne, Marcel et Lucile, ainsi que M. et Mme Edouard Croisé, de Montréal, en promenade, le jour de Pâques, chez M. Adélard Lefebvre, fils Max. Dans l'après-midi, une fête de sucre eut lieu à la cabane de M. Wilfrid Ladouceur, à laquelle se joignirent plusieurs parents et amis des visiteurs.

Mme Alfred L'Ecuyer, de St-Barthélemi, de passage chez son frère M. Joseph-G. Morin.

M. Edmond Bacon, de Montréal, en visite chez ses parents de St-Justin et Maskinongé.

Mme Joseph Morin, fils D., est partie pour une promenade d'un mois chez son fils Omer, à Honfleur, Lac St-Jean. La récolte du sucre d'érable a été plus abondante que l'on s'attendait. Plusieurs ont fini leurs semences.

MONTREAL

M. Félix Desrochers, avocat, accompagné de ses frères sont allés passer les fêtes de Pâques, à Knowlton, chez son frère M. L'abbé Paul Desrochers, curé.

M. Wilfrid Duchesnay est allé aux Trois-Rivières ces jours derniers par affaires.

M. et Mme Elie Rivard des Trois-Rivières en promenade chez leur fille Mme Henri Duchesnay.

Mlle Thérèse Duchesnay de St-Justin de passage à Montréal dans l'intérêt de son commerce.

M. et Mme W.-L. Gagné accompagnés de leur fillette Gilberte sont allés passer les fêtes de Pâques à St-Barthélemi.

M. et Mme Emile Duchesnay sont allés passer les fêtes de Pâques chez M. O. Duchesnay de St-Justin.

Sont allés à St-Justin passer les fêtes de Pâques dans leurs familles: M. P.-A. Gagnon, comptable-licencié, M. J.-Avila Duchesnay, Mlle Juliette Duchesnay, M. et Mme Omer Gagnon, M. Léo Gagnon et beaucoup d'autres.

CURRAN, Ont.

M. et Mme Joseph Lavallée ont le plaisir d'apprendre à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Victoria-Rita. Parrain et marraine, M. et Mme Gabriel Dicaire. Porteuse Mme Stanislas Montpetit.

En visite dimanche dernier chez M. Joseph Lavallée: M. Armand Marchand, Mlles Léonie et Aldéa Marchand ainsi que M. Samuel Lavigne de Lefavre.

TROIS-RIVIERES

M. et Mme Arthur Méthot ainsi que M. et Mme Arthur Paquin en promenade à St-Justin chez M. Simon Paquin. Ils sont allés aussi faire une visite

à la cabane à sucre de M. Louis Masson.

MASKINONGE

A l'occasion de la fête de Pâques étaient de passage à Maskinongé: M. et Mme R. Gonneville, des Trois-Rivières, chez M. F. Gonneville; M. Goudreau, de Montréal, chez Melle A. Magnan; MM. H. Gratton et E. Courcelles, de Montréal, chez leurs amies Melles S. Lemyre et Y. Gonneville; MM. J. et Marcel Lemyre, de Montréal, chez leur père M. P. Lemyre.

Etaient de passage chez M. et Mme Frs-Xavier Gravel, à l'occasion des fêtes de Pâques: M. et Mme Edouard Lachance ainsi que M. Ernest Lachance, tous de St-Jean d'Iberville.

LOUISEVILLE

M. et Mme Philias Lajoie ont l'honneur de faire part à leurs parents de la naissance d'une fille baptisée Maria-Ida-Jacqueline. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Masson, oncle et tante de l'enfant.

Fait remarquable à noter: c'est le troisième enfant de M. Lajoie et tous sont nés le 1er avril et ont tous été baptisés le 2.

SAINT-DIDACE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Joseph Germain, née Emma Dupras, décédée à l'âge de 42 ans, 7 mois et 27 jours. La défunte appartenait à l'Ordre du Tiers-Ordre; Les porteurs étaient: MM. Joseph Gravel, Clovis Paquin, Edouard Lambert, Thomas Barrette; les porteurs: Mmes Joseph Gravel, Clovis Paquin, Pierre Gagné, Siméon Barrette. Tous étaient revêtus de l'habit du Tiers-Ordre.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, dix enfants: Mme Joseph Pichette (Marie) de St-Didace; Argentine, Joseph, Marie-Anne, Cécile, Antoinette, Alphonse, Arthur, Clémentine et Gérard, tous de St-Didace. Elle laisse aussi son père et sa mère, M. et Mme Lambert Dupras, ainsi que trois frères, M. Ephrem Dupras, de Montréal; Joseph Dupras, de Woonsocket, Alphonse Dupras, de St-Didace; deux sœurs, Mme Thomas Barrette (Rose-Anna) et Marie Dupras.

Suivait le cortège, outre la famille, MM. Joseph Pichette, Adrien Pichette, M. et Mme Albert Fontaine, M. et Mme Albert Lambert, M. Hormisdas Comtois, Marie-Ange Comtois, M. et Mme Romulus Pepin, Romuald Brunelle, Marie-Rose Brunelle, M. et Mme Euchariste Brunelle, M. et Mme Joseph Béland, Pierre Adam, Joseph Trudel, Elie Trudel, Mme Doria Trudel, M. Pierre Gagné, Rosario Gagné, Edmond Frappier, M. et Mme Siméon Rocheleau, Mme Ephrem Dupras. L'assistance, au service, outre les religieuses et les élèves du couvent, était très nombreuse.

Nos sympathies à la famille en deuil.

ST-BARTHELEMI

Le 19 avril dernier, M. Joseph Sylvestre donnait un dîner à l'occasion de la visite de son oncle, M. Eugène Vermette, des Etats-Unis et d'autres parents.

M. J.-A. L'Ecuyer et sa dame, de Montréal, de passage chez son père, Alfred L'Ecuyer.

Petites Annonces

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 15,000 personnes chaque mois. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces—vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 50 cents; 2 cents par mot additionnel. Trois insertions pour le prix de deux.

BOIS DE CORDE à vendre, sec et vert, de 18 et 24 pouces. Magasin W.-H. Gagné, St-Justin, P. Q.

PENSIONNAIRES DEMANDES.

Toute personne désirant se reposer et les vieilles personnes trouveront une bonne maison de pension en s'adressant chez M. Hector Sylvestre, Rang Petit St-Jacques, St-Barthélemi, 7—1fs

A VENDRE. — Un semoir à volée et un banc de scie à refendre, avec trois scies rondes. Bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser à Emile Villeneuve, St-Barthélemi, P. Q.

A VENDRE. — Agrès de sucrerie: 1000 chaudières, 1100 chalumeaux "Grimm", 1 barrique de 35 seaux, 1 tonne en chêne de 240 gallons, bac, etc. Bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser à P. Philippe Desfossés, St-Barthélemi, P. Q. 3—an.

A VENDRE. — Sucrerie de 1200 coulisses, à dix arpents de la gare de St-Justin, ainsi qu'une petite terre à foïn, avec grange, située dans la Rivière-aux-Pins. S'adresser à Auguste Lefebvre, St-Justin, P. Q. 4—3 fs.

A VENDRE. — Une presse à foïn tournante. "Doré", en très bon ordre. Bas prix. S'adresser à Noé Gaboury, St-Lin, P. Q.

EMPLACEMENT A VENDRE. — Bel emplacement de 1½ arpents, situé au Bois-Blanc, près du Canadien National, avec maison et bâtiments en bon ordre. Bonnes conditions. S'adresser à Thomas Pepin, St-Justin. 3—3fs.

ENGIN A VENDRE. — Un engin de 15 Forces, marque Internationale, marchant à l'huile ou à la gasoline, garanti en bon ordre. Bonnes conditions. S'adresser à Arthur Lessard, Industriel, Ste-Ursule, co. Maskinongé.

ATTENTION. Pour tannage de toute sorte: à l'huile, peaux crûtes, cuir rouge ou noir, etc., à prix modérés venez me voir. Je fais aussi le commerce des peaux. Joseph Désaulniers, Pont Maskinongé, P. Q.

TERRE A VENDRE. — Magnifique terre à vendre, à St-Cuthbert, située à deux arpents de la gare du Pacifique, ayant deux arpents de largeur sur quarante de longueur. Les bâtiments comprennent deux granges de cent cinquante pieds de front ensemble, une écurie pouvant contenir trente bêtes, une porcherie, une bergerie, un hangar à grain, hangar à bois, laiterie et autres. Une maison de quarante pieds de front sur trente, une autre petite maisonnette servant pour le temps des chaleurs d'été et séparée de la grande maison principale. Ces deux maisons sont situées au milieu d'un bocage où l'on peut très facilement entailler une centaine d'érables. Toutes ces bâtisses sont sur les bords de la petite rivière Chicot, qui conduit au fleuve St-Laurent. C'est un endroit idéal qui plaît à qui veut voir et le propriétaire cédera à tous les désirs d'un acheteur sincère. Cette propriété est à moins de trois milles de l'église et à un mille d'une beurrerie modèle, et sur la route Montréal-Québec. Le même propriétaire a aussi une autre terre à vendre, située à quinze arpents de la première. Elle a deux arpents de front sur vingt-quatre de profondeur ayant une grange située au milieu de la terre. Ces deux terres sont en terre franche et en très bonne condition. Avis à tout acheteur désireux de se placer à bon marché et à de très bonnes conditions. Adressez-vous à L.-H. Lafrenière, agent du Pacifique, St-Gabriel de Brandon, P. Q.

A VENDRE. — Un "Concord", presque neuf, sur bandages en caoutchouc ainsi qu'un bon cheval de 7 ans. A bon marché. S'adresser à Georgy Barrette, (rang St-Joachim) St-Barthélemi, P. Q.

TERRE A VENDRE. — Une belle terre à bois de 20 arpents située au bord de la montagne. S'adresser à Mme Edouard Lemire, Pont de Maskinongé. 1—1fs.

Faites abonner vos parents et amis à L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

Choses et autres à Louiseville

(Suite de la première page)

Les paroissiens de Louiseville et de la Rivière-du-Loup savent-ils que le célèbre abbé Ferland dont le nom est toujours cité à côté de celui de Garneau, quand il faut parler d'histoire du Canada, fut vicaire chez eux au temps du curé Lebourdais, durant une année, de 1829 à 1830? Ferland a donc prêché dans la chaire que nous admirons aujourd'hui dans l'église neuve. On voit aussi dans les registres de la Rivière-du-Loup les actes écrits de sa main. Il avait une écriture remarquablement belle.

Quelques années plus tard, en 1834, M. Ferland est à Québec, premier chapelain de l'hôpital de la Marine. Cette année-là le choléra décima la population de Québec. L'ancien vicaire de la Rivière-du-Loup était sans cesse auprès des mourants, bravant toutes les horreurs du terrible fléau. En 1847, c'était le typhus à Montréal, à Québec et à la Grosse-Ile. On retrouve M. Ferland à la Grosse-Ile où le voisinage continu de la mort le laisse dans une sainte indifférence. "Cet homme si modeste, si gai, risquait ses jours, dit Antoine Gérin-Lajoie, avec la plus parfaite insouciance."

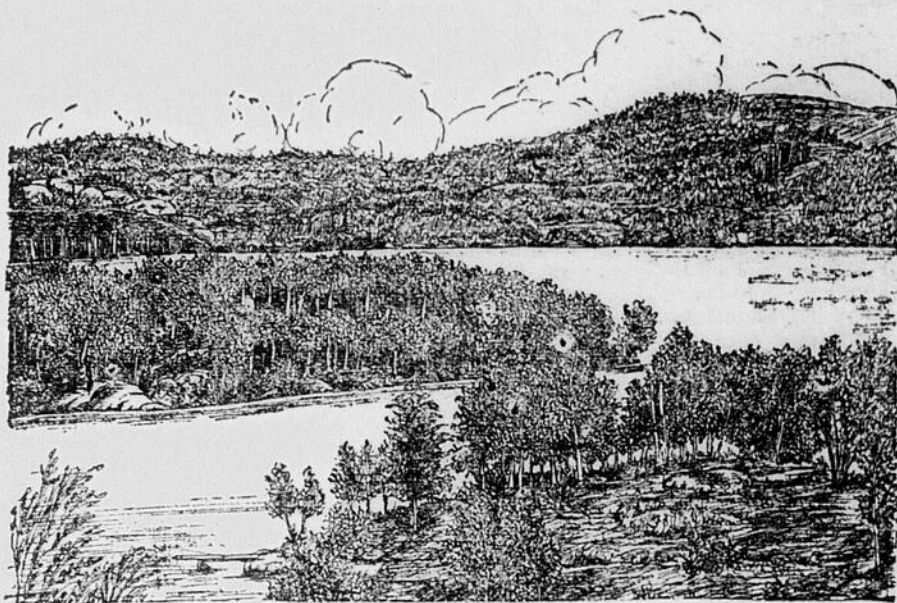
On sait que Gérin-Lajoie avait longtemps été l'ami intime, même le compagnon de travail de l'abbé Ferland. M. Ferland était plus âgé que Gérin-Lajoie. Le premier naquit en 1805 et l'autre en 1824. Quand l'auteur de "Jean Rivard" fit ses études au Séminaire de Nicolet, il rencontra l'abbé Ferland, qui le dirigea dans ses études et le traita comme un ami. Plus tard on les trouva tous deux à Québec, travaillant de concert à la publication du "Foyer canadien" et des "Soirées canadiennes." Aussi bien la première page du troisième volume du "Foyer" est le commencement d'un long article de Gérin-Lajoie sur l'abbé Ferland. Voici les premières lignes de cet article. "En commençant l'année 1865, les Directeurs du "Foyer canadien" ont un triste devoir à remplir: ils ont la douleur d'annoncer la mort de leur vénérable président, l'abbé J.-B.-A. Ferland, arrivée le onze du mois de janvier, au palais archiépiscopal de cette ville."

Rien de plus intéressant, il me semble, que cette étude de Gérin-Lajoie sur l'abbé Ferland. On y voit l'abbé tel qu'il devait être, même dans l'intimité. Ferland fut un penseur, un historien remarquable, un écrivain qui rappelle les classiques du XVIIe siècle français, un érudit et un savant; mais personne ne fut plus gai que lui. C'est pourquoi Mgr Plessis écrivait au directeur du Séminaire de Nicolet sur le ton du badinage: "Je vous renvoie Ferland, je n'ai pas pu encore réussir à lui faire prendre son sérieux." Gérin-Lajoie écrit de son côté: "Si M. Ferland n'eut pas été prêtre, ni historien grave, il eût été sans doute un écrivain humoristique de première force." Durant un séjour en Europe Ferland écrit à un ami: "Veux-tu connaître Louis Veillot? prends la tête de Mxx à droite, et celle du gros Bxx à gauche, fais-les fondre ensemble, coule de manière à ce que la nouvelle tête tienne le milieu entre l'une et l'autre des autres, laisse refroidir, et voilà la tête de Louis Veillot." Un peu plus loin: "Mgr Bourget est à la Trappe en retraite et faisant pénitence pour ses péchés."

La tradition rapporte que M. Lebourdais, dès l'arrivée de l'abbé Ferland à la Rivière-du-Loup, avait reconnu en son nouveau vicaire un excellent prêtre et un aimable compagnon.

Nous reparlerons peut-être un jour ou l'autre de l'abbé Ferland.

JACQUES HERTEL.



Le Lac

Les lacs jouent un rôle important dans la production de l'électricité. Des collines environnantes l'eau des forêts arrive en petits ruisseaux et cours d'eaux et se jette dans le lac. Les lacs contiennent de grandes quantités d'eau, ce qui rend l'écoulement de l'eau des rivières plus constant, et plus facile la production de l'électricité pendant tous les douze mois de l'année.

Les lacs du Québec ont une autre importance économique puisqu'ils fournissent du poisson en abondance, tout en ajoutant à la beauté scénique du paysage.

L'offre de prix pour compositions basées sur cette série d'annonces est répétée:

PRIX —

- Premier:—\$100.00 pour la meilleure composition en français et \$100.00 pour la meilleure en anglais.
Deuxième:—\$50.00 pour la composition jugée seconde en mérite, en français et en anglais.
Troisième:—\$25.00 pour la composition jugée troisième en mérite, en français et en anglais.

Tous les élèves de moins de dix-huit ans dans le district desservi par la Compagnie Shawinigan, peuvent concourir pour ces prix. Chaque écolier devrait découper cette annonce et chacune qui suivra, afin d'être en état de concourir pour les prix quand la série sera terminée.

Shawinigan

Fournit un Service Supérieur

Séries d'école—No. 3

PRIX POUR COMPOSITIONS

Avec le présent numéro de "L'Echo de Saint-Justin", la Shawinigan Water & Power Co. entreprend la publication d'une série d'annonces se rapportant à l'énergie électrique en tant que développée par les pouvoirs d'eau de la Province, sa distribution dans les divers centres de la Province et son utilisation pour les besoins et l'utilité du public.

Dans le but d'encourager parmi les élèves de la Province le goût pour la composition en français et en anglais, la Compagnie a décidé d'accorder de magnifiques prix en espèces pour les meilleures dissertations basées sur cette série d'annonces.

Les prix seront les suivants:
1er) \$100.00 (Cent dollars) pour la meilleure composition en français et \$100.00 (Cent dollars) pour la meilleure composition en anglais; 2me) \$50.00 (Cinquante dollars) pour chacune des meilleures compositions en français et en anglais; 3me) \$25.00 (Vingt-cinq dollars) pour chacune des meilleures compositions en français et en anglais; faisant un total de \$350.00 (Trois cent cinquante dollars) en prix.
Le concours est ouvert à tous les

enfants dans le district, et pour que les enfants aient une bonne chance de gagner l'un quelconques de ces superbes prix, nous leur conseillons de découper les annonces de la Compagnie qui paraîtront dans l'Echo de Saint-Justin, de bien étudier le texte y contenu et de les conserver jusqu'à ce que la série soit complète.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr Cloutier les changements ecclésiastiques suivants ont été faits dernièrement:

Mgr Napoléon Caron, P. A., curé à Yamachiche, malade depuis quelques temps, laisse le ministère actif avec résidence cependant au presbytère d'Yamachiche.

M. l'abbé Elzéar S. de Carufel, curé à St-Sévère, succède à Mgr Caron.

M. l'abbé Anselme Trudel, curé à St-Thomas est nommé à St-Sévère.

M. l'abbé Avila Ferron, vicaire à St-Tite, curé à St-Thomas.

M. l'abbé Ls-Georges Bournival, vicaire à St-Pierre de Shawinigan, vicaire à St-Tite.

M. l'abbé Hervé Matteau, vicaire à

Yamachiche, vicaire à St-Pierre de Shawinigan.

Faites vos achats au Magasin

W.-H. GAGNÉ,

ST-JUSTIN

Et vous épargnez de l'argent.

NOTRE STOCK EST AU COMPLET
DANS TOUTES LES LIGNES
ET NOUS VOUS
INVITONS D'UNE MANIÈRE
TOUTE SPECIALE
A VENIR NOUS VOIR.

A QUALITE EGALE NOS PRIX SONT
TOUJOURS LES PLUS BAS.

Nous acceptons tous les produits de la ferme en échange de nos marchandises.